

L'ACTION CATHOLIQUE

TIRAGE : 40,500 (EDIT. QUOTIDIENNE 22,000) Organe de l'Action Sociale Catholique (EDIT. HEBDOMADAIRE 17,000) « Instaurer le bien en Christ »

LA GREVE DES MINEURS AMERICAINS

Service spécial de l'Action Catholique. New-York, 20.—M. John L. Lewis, président de la fédération internationale des mineurs américains, a annoncé samedi soir que les cent mille mineurs d'Amérique se mettront en grève le 1er avril prochain à l'occasion de la semaine internationale du travail. Les mineurs ont une entente avec leur syndicat d'ici là entre les patrons et leurs employés.

M. Lewis a ajouté qu'il prenait toutes les dispositions nécessaires pour l'évacuation des mines à la date fixée. Si la grève a lieu, les préparatifs aux pompes, les pompes, les ingénieurs et les gardiens resteront à leur poste afin de prévenir l'inondation des propriétés. Il est estimé que mille hommes resteront en service dans les mines d'anthracite et trois mille dans les mines de bitume.

L'ordre final de la grève sera donné par le comité général de l'union à Cleveland ou à Chicago, probablement la semaine prochaine, et il prendra effet le 1er avril si les patrons ne se sont pas entendus avec leurs ouvriers.

Déjà un ordre de suspendre les travaux le 1er avril a été donné par le Miners' General Wage Council actuellement en session à Shamokin, Pa.

Un bureau d'arbitrage composé de huit personnes patrons et mineurs, doit se réunir ici mardi pour discuter la question des salaires dans ce district minier.

L'ouvrage dans les mines de charbon cessera automatiquement le 1er avril a affirmé M. Lewis, parce que les patrons ont refusé de rencontrer les mineurs, contrairement à ce qui était stipulé dans leur dernier contrat.

LES COMPAGNIES DE MESSAGERIES

Ottawa, 20.—Le gouvernement a donné instruction à la commission des chemins de fer de remettre à l'étude le jugement accordant une augmentation de 20 pour cent aux compagnies de messageries, en février 1921 pour le transport des marchandises de la vie.

LE DRAINAGE A L'ETRANGER NOUS GENE A COEUR D'ANNEE

M. Joseph Versailles, au quatrième dîner de la maison Versailles, Vidraire, Boulais Limitée, indique ce danger et les moyens de l'enrayer. — Discours de M. Oscar Hamel. — M. Olivier Asselin signale l'oeuvre que la maison accomplit au profit du Canada français.

La maison Versailles-Vidraire-Boulais, Ltd., conviant jeudi soir, à son quatrième dîner annuel, au Chateau Frontenac, ses correspondants, inspecteurs et agents. Un grand nombre avaient répondu et remplissaient la salle, venant des quatre coins du territoire de Québec.

Monsieur Joseph Versailles, président de la maison, J. E. Boulais, vice-président, E. C. Vidraire, gérant-général, et Olivier Asselin, directeur de la Publicité ont pris part au dîner. A la table d'honneur on remarquait aussi les notables J. A. Foley, J. A. Martineau, S. Jules Larue, et J. O. East.

Le notaire Oscar Hamel, gérant du bureau de Québec, sous les auspices duquel se donnait ce dîner, après avoir souhaité la bienvenue aux collaborateurs de la maison et les avoir présentés aux officiers supérieurs de cette dernière, félicita les correspondants, les inspecteurs et leur donna des directions d'ordre pratique l'année nouvelle. Il appuya également sur quelques points du programme de la maison et en démontra, preuves nombreuses à l'appui, la portée véritablement nationale et économique.

Puis M. Hamel présenta Monsieur Joseph Versailles.

En prenant la parole M. Joseph Versailles a remercié tous ceux qui de près ou de loin soutiennent la maison Versailles, Vidraire, Boulais Limitée, et a souligné à ses travaux et communient à la même pensée.

M. Versailles a signalé en effet que la réunion dépassait l'importance particulière de la maison dont il est le président. Car il s'agit de considérer nos lacunes et nos besoins, en tant que Canadiens-français, au point de vue économique.

M. Versailles déclare d'abord que les conditions d'existence sont modifiées par l'émigration de la voirie, par l'expansion de l'automobile et par la faveur du crédit, et que ce nouvel état de choses a changé la manière de vivre de notre population. L'évolution est telle que nous avons de la peine à suivre les crédits ou trouver le capital. Produits étrangers et moeurs des autres pénètrent chez nous, le cinéma introduit des goûts qui se traduisent dans l'importation d'articles nouveaux. On s'est demandé quelle société avec bien organisée pour répondre aux besoins nouveaux?

M. Versailles estime qu'il faut ramener notre population au sens exact des choses et tenir compte des plus légitimes desirs de confort. Nos gens doivent s'en tenir à leurs moyens. Il faut enrayer l'émigration aux Etats-Unis. Nous serions aujourd'hui quatre millions si on avait compris au début ce grand devoir. M. Versailles ne croit point en l'apport d'une immigration intense. Il trouve que les chiffres du dernier recensement prouvent que l'immigration de fait aille au Canada si elle avait pour but d'augmenter la population. Ce qui importe aux Canadiens-français, c'est de rester au pays et d'empêcher tous ceux qui faute d'argent seraient enclins à émigrer outre frontière. Pour cela, organiser à la campagne aussi bien qu'à la ville la satisfaction des légitimes besoins qui sont nés, qu'il s'agit d'enrayer comme le cinéma l'automobile, les bonnes routes.

M. Versailles signale ensuite l'instruction qui ne peut cesser d'être l'objet constant de toutes nos sollicitudes. Le Canada français n'est pas entouré d'un mur de Chine, sommes-nous seuls chez nous. Et ne saurions nous ardemment la colonisation, puisqu'il ne servirait rien d'organiser puissamment une race sans pouvoir aux moyens qu'elle vive dans le pays qu'elle occupe. M. Versailles préconise dans ce domaine d'augmenter l'initiative des individus. Qu'une personne s'avise d'approfondir ce sujet, qu'elle projette ensuite ses lumières et qu'on s'offre de lui prêter le plus entier concours.

M. Versailles est encore fort attentif au placement des économies canadiennes-françaises au bénéfice des institutions nationales. Le premier drain est constitué par la spéculation. Les nombreuses faillites ont établi que les firmes bancaires roulaient transigeaient des affaires de New-York. Leurs clients canadiens-français, parmi les plus nombreux, ont ainsi assisté par la perte de leurs placements, l'existence d'un drain funeste qui s'écoule depuis des années l'épargne du Canadien français. M. Versailles s'étonne que les canadiens-français, formant 40 pour cent de la population du Canada aient déposé dans les trois banques canadiennes-françaises moins du tiers de la somme des dépôts d'une seule banque anglaise la Banque Royale. Il y a aussi, selon M. Versailles, un drainage par les

L'EUROPE RETOURNE AU BARBARISME

Service spécial de l'Action Catholique. Plymouth, 20.—Hilario Belloc, l'historien catholique anglais bien connu, traitant le sujet suivant "L'Europe et la Foi" devant un immense auditoire, à Plymouth, a déclaré que l'Europe retourne rapidement au barbarisme.

Cette baisse rapide a été considérablement accentuée par la dernière guerre. Certains ont dit qu'une nouvelle religion allait venir pour transformer et aider l'Europe, comme le catholicisme a sauvé l'Europe du barbarisme. "Nous ne voyons encore aucun signe de cette nouvelle religion", dit M. Belloc. La civilisation tout entière s'effrite et seule la religion catholique pourra l'empêcher de périr complètement ou la restaurer.

M. Belloc dit comment on peut observer cette baisse. Le péril est grand, dit M. Belloc, et il est sur-tout grave en Angleterre.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE

Service spécial de l'Action Catholique. Paris, 20.—L'Association Catholique des Chefs de Famille, de Paris, a tenu récemment son assemblée annuelle à l'Institut Catholique sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Dubois. Le président de la Fédération des Associations catholiques a annoncé que la fédération a obtenu la reconnaissance de son point de vue au sujet de l'éducation des orphelins de guerre et de l'organisation de cantines scolaires.

M. Jean Guiraud, professeur à l'Université et directeur de "La Croix", M. de Lamazelle, sénateur du Nord, et M. Crousseau, député du Nord, ont présenté les vœux des catholiques sur la question scolaire et ont obtenu une décision en faveur d'une campagne intensive pour obtenir des appropriations du gouvernement pour les écoles paroissiales, basées sur le nombre des élèves suivant ces classes.

La réunion s'est terminée par la bénédiction pontificale donnée par le Cardinal Dubois qui venait d'arriver de Rome.

L'ELECTION DE VAUDREUIL

M. LE NOTAIRE R. OUMET CANDIDAT LIBERAL.

Vaudreuil, 20.—M. Rodolphe Oumet, notaire de St-Polycarpe, a été choisi candidat libéral à l'élection partielle fédérale de Vaudreuil-Soulanges, à la convention libérale qui a eu lieu samedi à Vaudreuil. La nomination a lieu demain à 2 heures p. m., et l'élection aura lieu le 4 avril.

L'appel au Sénat de M. Gustave Boyer a nécessité cette élection.

compagnies d'assurance-vie et d'assurance d'incendie. Toutes ces compagnies étrangères nous rendent service, dit-il, mais ne nous rapportent rien quand elles n'ont même pas au Canada leurs bureaux-chefs. Ne pourrions-nous pas encourager nos institutions similaires du Canada à fonder et faire réussir une compagnie d'assurance-vie qui soit nôtre?

Et M. Versailles conclut en disant que "nous sommes à cœur d'année gènes de millions de dollars," faute à nous de ne point confier nos économies aux seules institutions canadiennes-françaises. Il remarque enfin que jamais un grand commerce ne tombe, mais qu'il passe bien plutôt d'autres mains et que c'est pourquoi aussi que des corporations, aujourd'hui puissantes et anglaises, ont été perdues par nous faute de capital. Les canadiens-français pouvaient fournir ce capital. Ils ne le comprennent pas aujourd'hui. L'éducation du peuple plus intelligent progresse.

M. ASSELIN.

Invité à entretenir les convives des affaires de la maison Versailles, Vidraire, Boulais Limitée, M. Olivier Asselin, directeur de cette maison et directeur de "La Rente", a déclaré que le chiffre d'affaires a été l'année dernière légèrement supérieur à 7 millions de dollars, tandis que les bénéfices n'ont été que d'un tiers de 1 pour cent du chiffre d'affaires. La maison a été aussi atteinte par la fluctuation des cours et par la période de l'inflation. M. Asselin rend compte de la médiocrité des profits par la répartition équitable des comptes techniques essentielles à la conduite des affaires de la maison, et par les frais d'un vaste système de publicité. Ce système englobe "La Rente" qui se tire à 24,500 exemplaires, une revue hebdomadaire à l'usage des agents et correspondants de la maison, un service de renseignements quotidiens aux journaux par les renseignements fournis aux quotidiens sur l'économie politique et économique du monde, le service de sept districts d'inspection qui, distribués à travers la province, informe au jour le jour les directeurs sur la situation économique du Canada français. Grâce aux services de

LETTER D'OTTAWA

Le débat sur l'adresse. — Le tarif et les Chemins de fer. — Sir Lomer Gouin. — Comment équilibrer le budget.

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 20.—Le débat sur l'adresse proposée en réponse au discours du trône a rempli toute la semaine parlementaire et se continuera aujourd'hui et demain, et peut-être d'ailleurs. L'intérêt ne s'est pas toujours soutenu, il est probable qu'il se ravive à moins que M. Fielding n'intervienne et ne provoque quelque riposte animée de l'opposition conservatrice ou du milieu progressiste. De nouveau, point jusqu'à présent, seulement, ce que l'on savait, on présentait déjà à été confirmé; l'exploitation par la loi des voies ferrées de l'état se continuera; le tarif restera au fond à peu près le même, et les progressistes, cherchant du côté qui leur rapportera le plus.

Ce qu'on ne savait pas, et ce que beaucoup auraient aimé à savoir, l'histoire de la dernière conférence des premiers ministres, n'a pas été touché, aucun des trois chefs n'en a parlé, non plus que ceux qui paient depuis.

Les deux gros sujets de commentaires sont naturellement la question des chemins de fer et de l'exploitation par la loi des voies ferrées de l'état. A l'observateur désintéressé, ce jeu paraît manquer d'adresse, puisque les uns ont proposé la législation autorisant ces constructions excessives, et les autres ne l'ont pas suffisamment combattue, tandis que le peuple, l'électorat, la masse à qui ces entreprises donnaient du travail le commerce qui y trouvait son avantage et le cultivateur qui en espérait la fortune l'a approuvée avec enthousiasme, du reste, maintenant que l'élection est passée l'unanimité se fait, bon gré mal gré, sur la politique à suivre.

Quant au tarif, il ne suffit guère, pour le moment du moins, du changement de mains qu'il vient de subir ou y touchera juste assez pour entretenir l'amitié avec les progressistes qui tiennent véritablement le manche en la main.

Des hommes, il n'y a pas encore beaucoup à lire, si ce n'est que l'intervention du premier ministre que le chef de l'opposition, ainsi que le prévoit votre correspondant. L'attaque de M. Meighen, a perdu de son effet par sa durée et la masse de matériaux dont il charpentait.

M. Mackenzie King à qui le chef de l'opposition donnait près de trois heures pour le constater, a évité cette erreur dans ses barbes des laquiers qui lui prépara M. Meighen ou M. Drayton lorsqu'il demandera à la chambre de lui voter de confiance le sixième ou le douzième des crédits nécessaires au service public. Pour l'année administrative qui commencera avec le premier avril. L'an dernier c'était le gouvernement Meighen qui demandait ce provisoire et l'opposition libérale qui faisait des difficultés. La politique, c'est bien drôle.

Entendant M. Fielding en venir à bout à ces retours de la politique paraît dans ses barbes des laquiers qui lui prépara M. Meighen ou M. Drayton lorsqu'il demandera à la chambre de lui voter de confiance le sixième ou le douzième des crédits nécessaires au service public. Pour l'année administrative qui commencera avec le premier avril. L'an dernier c'était le gouvernement Meighen qui demandait ce provisoire et l'opposition libérale qui faisait des difficultés. La politique, c'est bien drôle.

Ottawa, 20.—La réserve d'or du Canada s'améliore d'après une déclaration du ministre des finances. Les billets du Canada en circulation représentent une somme de \$247,459,325 comparé à \$255,414,663 le mois dernier. La réserve d'or qui était de \$80,825,971 a été portée à \$80,850,983.

LA CONDAMNATION DE M. H. GANDHI

Service spécial de l'Action Catholique. Ahmedabad, 20.—Mohandas H. Gandhi, agitateur hindou arrêté par les autorités anglaises, a été condamné à 6 ans de prison. Il ne sera pas toutefois astreint aux travaux forcés.

Dans une lettre qu'il a adressée au tribunal, Gandhi le remercie de sa courtoisie en lui disant qu'il considère la sentence assez légère qu'on en pouvait attendre d'un juge. Gandhi ajoute qu'il comparait sans le coup d'une accusation qui pouvait lui apporter la plus grave punition qui soit. "Le juge, dit-il, avait deux alternatives : ou bien résigner, s'il sentait que la loi, qu'il était appelé à mettre en vigueur, était mauvaise et Gandhi innocent; ou bien infliger la peine la plus sévère s'il croyait que les activités de Gandhi pouvaient être néfastes au peuple." D'autre part, dans un manifeste qu'il a lancé, le chef non-participationniste déclare que prêcher le mécontentement contre le gouvernement était devenu pour lui une véritable passion.

En condamnant Gandhi, le juge a déclaré qu'il était impossible d'ignorer le fait qu'aux yeux de millions de personnes, Gandhi était un patriote et un homme épris d'idéals élevés, un chef noble, un saint homme même; mais que, d'autre part, son devoir comme juge, était de considérer qu'il avait violé la loi et commis ce qui, pour le commun des mortels, constituait une offense grave.

UN SURSIS A BIG MIKE ?

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 20.—Un sursis sera probablement accordé à Big Mike Prosko, qui doit être pendu à Québec au commencement d'avril, à cause du deuxième procès accordé à son complice "Little George". Prosko sera l'un des principaux témoins à ce procès.

LES ACTIVITES DE LA FRANC-MACONNERIE EN POLOGNE

Service spécial de l'Action Catholique. Varsovie, 20.—Bien que l'église catholique soit la religion dominante en Pologne et que, d'après la constitution, le chef de l'Etat doit être un catholique, on vient de constater une renaissance de la franc-maçonnerie dans la capitale de la Pologne.

Varsovie a été choisie comme le siège de la nouvelle Grande Loge de Pologne, et les Grandes Loges de Vienne, de Bucarest et de Tchéco-Slovaquie ont déclaré qu'elles allaient s'unir à la Grande Loge Polonoise. Tout indique donc que la Pologne va devenir le champ d'activité de la Franc-Maçonnerie dans le centre de l'Europe.

La franc-maçonnerie n'est pas très vieille en Pologne. La première loge fut établie en Pologne en 1736 alors que le mouvement fut lancé par la franc-maçonnerie anglaise.

L'AMBASSADEUR DE LA FRANCE AU VATICAN

Service spécial de l'Action Catholique. Paris, 20.—Le premier ministre de France, M. Raymond Poincaré, a demandé à M. Charles Jonnart de conserver encore pendant quelque temps encore le poste d'ambassadeur auprès du Vatican. Le sénateur Jonnart a consenti à demeurer à Rome tant que les négociations au sujet des relations avec le Vatican ne seront pas complètement terminées.

LES MINEURS DE LA N.-E.

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 20.—L'hon. M. Murdock, ministre du travail, a envoyé un télégramme à M. J. B. MacLachlan, secrétaire des mineurs de la Nouvelle-Ecosse, blâmant la décision prise de réduire le rendement des mines de charbon afin de forcer la British Empire Steel Corporation à en venir aux conditions des mineurs.

Le ministre qualifie cette manière d'agir de malhonnête car il y a des moyens légaux de régler un différend au sujet des gages. Douze mille mineurs sont intéressés dans cette affaire.

LLOYD GEORGE VA DEMANDER UN VOTE DE CONFIANCE

Service spécial de l'Action Catholique. Londres, 20.—Lloyd George demandera un vote de confiance à la Chambre des Communes le 21 mars. Le premier ministre reviendra à Londres vers le 29. Il prononcera un discours à la Chambre des Communes. Il espère avoir une majorité suffisante avant de partir pour la conférence de Gênes.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

GROS INCENDIE EN FRANCE. Paris, 20.—Un incendie qui s'est déclaré à St-Nazaire, hier, a causé des dommages pour plus de 11,000,000 de francs.

UNE COLLISION : 7 MORTS. Détroit, 20.—Sept personnes ont perdu la vie près de Rochester, Mich., hier lorsque l'automobile qu'elles occupaient fut frappée par un tramway. Les morts sont E. H. Ives, assuranturier du Detroit United Ry, son épouse, ses quatre enfants et un ami.

GREVE EN ITALIE. Rome, 20.—La grève générale proclamée samedi dans les ports italiens en sympathie avec les ouvriers du port de Naples, se continue. Des dommages considérables ont été causés à Gênes ou le travail est complètement suspendu. Cette grève est le résultat du refus des ouvriers de permettre à ceux qui ne font pas partie des unions de travailler sur les quais.

MECONTENTEMENT. Londres, 20.—La fédération des ingénieurs et constructeurs de navires, l'union nationale des fondeurs et la fédération nationale des ouvriers généraux, ont publié un manifeste au sujet du "lockout" chez les ingénieurs anglais. Les ouvriers sont mécontents de la manière dont les ouvriers sont traités par les patrons.

LE PRINCE ET LES INDES. Londres, 20.—Le Prince de Galles, en réponse à un message de Lloyd George à l'occasion de son départ des Indes, dit : "C'est avec un regret que le quitta ce pays". Il dit son admiration pour les britanniques et les hindous qui ont assuré la responsabilité du gouvernement et qui travaillent avec un esprit de coopération pour assurer le bien-être des Indes.

PROTESTATION. Rome, 20.—L'Italie a protesté auprès de la Grèce contre la séquestration du navire Abbazia. Rome veut qu'Athènes fasse apologie complète pour les récents incidents.

MODIFICATION DE LA LOI CONTRE LE DUEL

Service spécial de l'Action Catholique. Paris, 20.—L'abbé Lemire, député du Nord, et le général de Castelnau ont introduit un bill au Parlement français tendant à modifier les mesures pénales affectant la répression du duel. Le comité de législation judiciaire de la Chambre a rejeté ce bill.

D'après la loi actuelle, le duel est sous la juridiction de la Cour d'Assises et les accusés sont jugés par un jury. Ils peuvent être condamnés pour homicide si l'un des combattants est blessé ou tué, mais, comme question de fait, ils sont presque toujours acquittés par le jury.

L'abbé Lemire et le général de Castelnau proposent que le duel soit considéré comme une offense spéciale qui sera jugée par les cours correctionnelles. Le jugement porté par ces cours est moins grave, mais il est toujours rigoureusement appliqué.

Le rapport du Comité de Législation Judiciaire dit que le besoin ne se fait pas sentir d'adopter de nouvelles mesures en vue de la répression du duel, et que la cour de Cassation admet que l'action des lois pénales peut s'étendre au duel au cours duquel personne n'a été blessé ou tué, à celui qui provoque en duel, aux témoins. On considère cette loi suffisante.

L'abbé Lemire maintient que dans ce cas la loi n'est presque jamais appliquée.

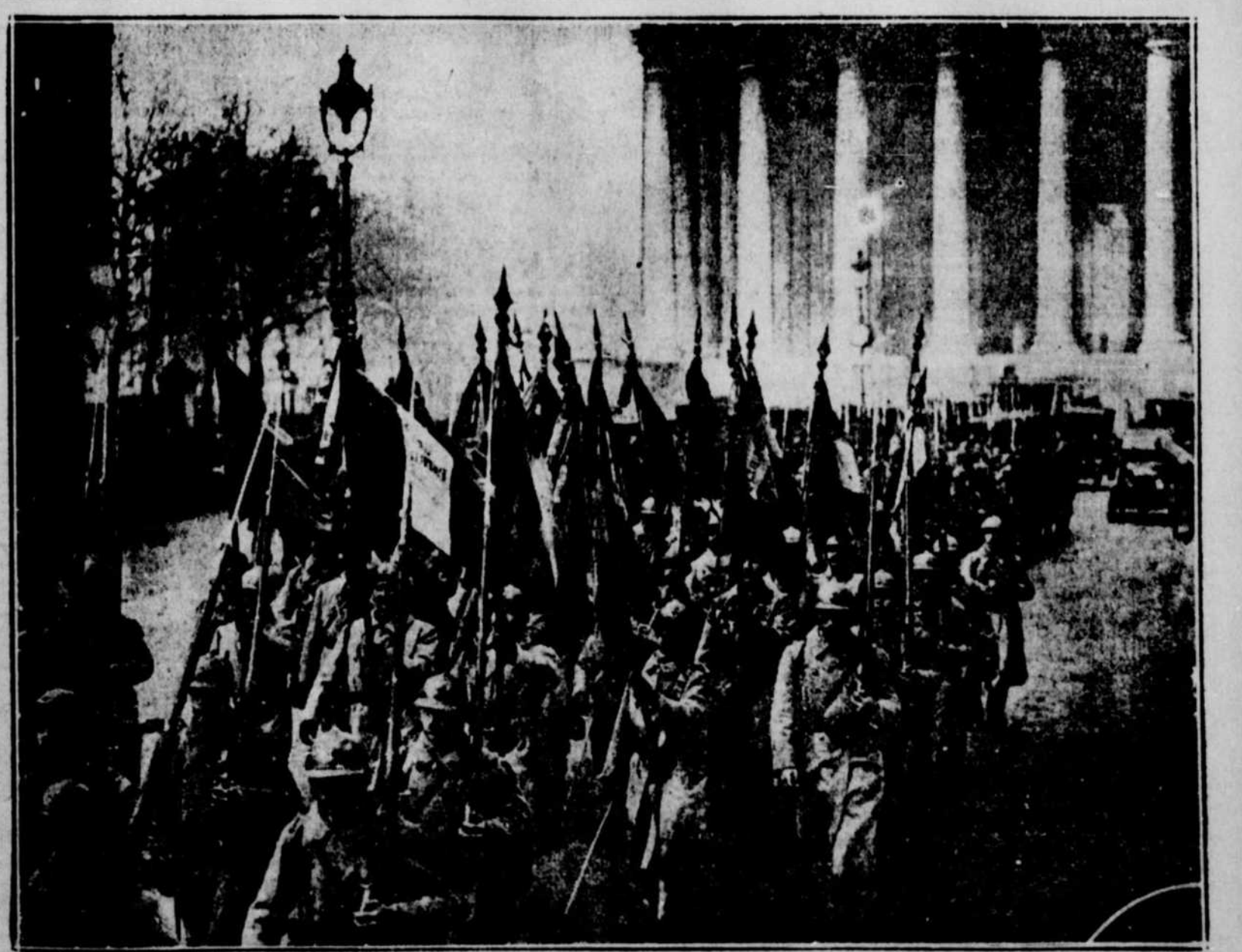
TRISTE ACCIDENT AUX TROIS-RIVIERES

UNE CHALOUTE CHAVIRE EN TRAVERSANT LE FLEUVE — UN HOMME ET UNE FEMME SE NOYANT.

Service spécial de l'Action Catholique. Trois-Rivières, 20.—Deux personnes ont perdu la vie et deux autres ont difficilement échappé à la mort dans un pénible accident survenu à 11.30 heures samedi matin sur le fleuve St-Laurent, au pied de la jetée de la ligne Canada Steamship, alors que l'embarcation où ils se trouvaient chavira pendant que le quitta ce pays. Il s'agit de deux personnes qui se sont noyées sont : Adolphe Allard, demeurant au No. 35 rue St-Pierre, Trois-Rivières, et une Dame Baumeier, venant du Cap de la Madeleine. Ceux qui ont pu se sauver sont les deux frères Lacroix.

—Le nouveau ministre Gounard est soutenu par un vote de confiance de 164 à 86 à la Chambre grecque, 53 députés s'abstiennent de participer au scrutin.

LE SIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN



Lors de la célébration du sixième anniversaire de la bataille de Verdun, à Paris, les drapeaux français de cette bataille historique flottèrent de nouveau au-dessus des Poilus et furent transportés en triomphe au Musée de l'Armée, aux Invalides. La photographie que nous reproduisons ici, nous montre le défilé passant sur la rue Royale. A l'arrière plan on peut voir l'église de la Madeleine.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurer omnia in Christo »

La méthode canaille

Le lundi, 20 mars 1922

Gambetta, qui s'était vendu à l'Allemagne et qui ne voulait pas que la France se relève trop vite de sa défaite disait, en parlant de l'Alsace-Lorraine : "Pensons-y toujours, n'en parlons jamais" ; il savait très bien que le peuple oublie très vite ce dont on ne parle pas.

Aussi, quand la récente guerre survint, la France ne pensa plus à la revanche depuis de longues années ; elle avait été trop occupée de ses campagnes anticléricales. Elle fut prise au dépourvu, et des centaines de mille Français ont payé de leur vie ce "pensons-y toujours, n'en parlons jamais".

C'est pour qu'on n'oublie pas aussi facilement les attaques constantes contre la langue française, les écoles et la religion catholiques, que nous revenons de nouveau sur ce sujet.

Nous avons déjà montré de quelle façon certaine presse, qui se prétend tolérante et juste, déplace la question qui se pose actuellement, au sujet d'une répartition plus équitable des taxes des corporations.

Nous allons donner, aujourd'hui, un exemple de la méthode canaille de faire la lutte aux écoles séparées. En trompant l'opinion publique, certains journaux espèrent soulever les préjugés de la classe ignorante, et entraver tout mouvement tendant à réparer une injustice qui dure depuis trop longtemps.

Inutile de dire que ces arguments mensongers viennent d'abord des orangistes, et c'est dans la "Sentinel" de Toronto qu'on les trouve. Cependant, si on ne les réfute point, ils passent de la dans la grande presse, et le public reste convaincu que les écoles séparées reçoivent beaucoup plus que leur part.

La fausseté

Nous lisons donc dans un récent numéro de ce journal fanatique, l'article suivant, placé bien en évidence en première page :

"Un correspondant du canton Normandy, comté Grey, nous informe que les octrois pour les écoles rurales sont outrageusement en faveur des écoles séparées."

"Deux écoles séparées ont un octroi total de \$1,418.40, pendant que quinze écoles publiques ne reçoivent que \$2,382.25."

"L'octroi moyen aux écoles publiques est de \$151.81 et la moyenne de l'octroi aux écoles séparées est de \$709.20."

"Il n'est pas surprenant que les contribuables des écoles publiques protestent avec tant d'énergie contre une telle injustice".

Voilà une manière on ne peut plus canaille de présenter un fait qui peut être vrai, mais qui ne démontre l'existence d'aucune injustice.

Nous allons expliquer en quelques mots comment cela peut se faire de la façon la plus juste du monde, sans léser personne.

A la lecture de l'article que nous citons plus haut, tout homme sans défiance croira que les écoles séparées reçoivent beaucoup plus d'argent que les écoles publiques. D'ailleurs, "la protestation énergique" des contribuables contre une telle injustice confirme cette interprétation.

Or, rien n'est plus faux.

La condition

La loi de 1863, qui a fixé les conditions auxquelles les octrois du gouvernement sont accordés aux écoles, dit que ces octrois seront basés sur la fréquentation scolaire, sur le nombre d'élèves.

Plus une école a d'enfants, plus elle reçoit d'argent.

L'an dernier, les octrois aux écoles rurales publiques de l'Ontario, ont atteint un total de \$1,514,491. Or, ces écoles avaient, en tout, 120,336 élèves, ce qui fait une moyenne de \$12.50 par enfant.

Les écoles séparées rurales ont eu la somme de \$140,509. Comme ces écoles reçoivent un total de 11,200 enfants, cela fait un octroi moyen de \$12.50 par enfant, la même proportion que pour les écoles publiques.

Les écoles séparées n'ont donc pas reçu un sou de plus que ce qui leur revenait ; les écoles publiques n'ont pas perdu un sou au profit des écoles catholiques.

Si donc une école séparée a reçu plus d'argent qu'une école publique, dans la même localité, c'est qu'elle avait plus d'enfants. Une chose certaine, comme les chiffres le prouvent, c'est que chaque groupe d'écoles n'a eu que sa stricte part des octrois gouvernementaux.

Pensons-y !

L'"Orange Sentinel" et tous les chefs orangistes connaissent ces faits ; ils savent que nulle injustice n'a été commise. S'ils présentent les faits cités plus haut sous un jour aussi trompeur, c'est qu'ils veulent tout simplement amener l'opinion publique contre les justes réclamations des catholiques en faveur d'une meilleure répartition des taxes scolaires des corporations.

En faisant croire au troupeau ignorant des Orangistes, qui ne lisent que les organes des loges, que les écoles séparées reçoivent plus d'argent du gouvernement que les écoles publiques, ils espèrent soulever des protestations qui leur serviront soit contre le mouvement actuel, soit au moment des élections.

Cette manière d'agir est canaille, tout le monde l'admettra ; mais, comme elle cite des chiffres et des faits, elle paraît absolument correcte aux yeux des gens peu avertis.

Nous avons voulu placer ces explications sous les yeux de nos lecteurs pour deux raisons. D'abord pour fournir à nos gens la réponse à ceux qui poseraient une objection basée sur l'argumentation des Orangistes ; ensuite, pour que la Province de Québec n'oublie pas la manière d'agir de certains groupes ontariens.

Comme Gambetta nous disons : "Pensons-y toujours". Mais, pour y penser, il faut en parler ; il faut souligner toutes les perfidies, toutes les calomnies et tous les mensonges de ceux qui nous font la guerre.

Nous parlons souvent de la question scolaire ontarienne

VIE CATHOLIQUE

LES PÂQUES, PELERINS DE LOURDES

Dans une lettre pastorale, écrite à propos de l'élection de Pie XI, Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, évoque et précise une double coïncidence qui a déjà été signalée.

Après avoir rappelé que, naguère, en 1893, le jeune abbé Achille Ratti avait fait une première fois le pèlerinage de Lourdes, le vénéré prélat continue :

"Ce serait bien le cas de répéter, avec saint Paul : "O profondeur des pensées de Dieu ! Et combien sont insondables les desseins de sa miséricorde !" Avec quelle délicatesse et quelle puissance infinie, Notre-Seigneur Jésus-Christ associe sa divine Mère à l'effusion de ses grâces sur l'Eglise !

Notre-Dame de Lourdes était intervenue. "Nous Nous croyons autorisés à le penser, dans l'élection de Benoît XV. Et, en effet, S. Exc. Mgr del Rio, archevêque de Bologne, qui vint à Lourdes le 2 septembre 1914, trois mois seulement après son élévation au cardinalat. Aux yeux de tous, son élection avait été manifestement préparée et voulue par la Vierge Immaculée."

Non moins visible apparaît l'intervention de la Très Sainte Vierge dans l'avènement du Pape qui succède à Benoît XV. Le cardinal Ratti, qui venait d'être récemment nommé archevêque de Milan, se trouvait à Rome, se disposant à faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, quand l'organisation du pèlerinage national italien à Lourdes, Or, quelle ne fut pas sa surprise et quelle aussi son émotion, lorsqu'il entendit Benoît XV lui-même, répondant à un secret désir auquel il n'osait s'arrêter et qu'il ne croyait pas pouvoir réaliser, l'engager spontanément à se rendre de Rome à Milan, en passant par Lourdes.

Un fait si peu étrange, à première vue, semblait-il, mais qui sourit à la piété du monde catholique. Aussi l'adoption d'un archevêque, en le voyant tracé par le Vicaire de Jésus-Christ et approuvé, contresigné en quelque sorte, par la Vierge Marie, Mère de Dieu. Il allait donc pouvoir, à la Grotte bénie même, mettre son épiscopat sous la protection de l'Immaculée !

N'avait-il pas télégraphié naguère, de Varsovie, à l'humble évêque

de Tarbes et de Lourdes, pour appeler sur son ministère les bénédictions de notre blanche Madone, et, dans l'effusion de son cœur, n'avait-il pas écrit cette émouvante parole, que Nous Nous permettons de reproduire :

"Lourdes est l'objet de tous mes soupirs !"

Benoît XV, le premier Pape pèlerin de Lourdes, à qui il ne restait que quelques mois à vivre, prévoyait-il l'avenir si proche auquel il touchait ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais Dieu le savait, Lui qui voulait et conduisait les événements. Il avait réglé dans ses desseins que, dans fort peu de temps, le cardinal Ratti serait Pape, et il avait décidé de ramener son Elu devant la Grotte miraculeuse, pour y recevoir, des mains de Notre-Dame, par avance et à son insu, la tiare pontificale.

Il nous sera donc permis de saluer dans Pie XI, comme Nous l'avons fait dans Benoît XV, le Pape Pèlerin et même deux fois Pèlerin de Lourdes.

LA "PAS D'IN" A STRASBOURG

Dans la belle salle du Cercle Saint-Joseph de Koenigsbotten, l'important faubourg de Strasbourg, on joue une fois chaque semaine, cette année, de la Septuagésime aux Rameaux, "La Passion".

Cette reconstitution peut, sans désavantage aucun, être comparée aux célèbres représentations de Nancy et d'Obernau.

Les principales différences viennent de ce qu'à Strasbourg, l'orchestre et les chœurs, musicalement excellents, sont à une tribune, derrière les spectateurs, et de ce que le jeu de "La Passion" n'est pas interrompu par les tableaux vivants inspirés de l'Ancien Testament. De ce fait, cinq heures de 2 1/2 heures à 7 1/2 heures de soir suffisent pour la représentation. La mise en scène, décors et costumes, est de toute beauté, d'une grande richesse et d'une parfaite exactitude historique. Les rôles sont ex-cellemment tenus par des paroissiens, principalement par des jeunes gens du Cercle de Koenigsbotten. Le Christ, pour le moins, vaut ceux de Nancy et d'Obernau.

Cette reconstitution du drame sacré fait le plus grand honneur à son auteur, M. l'abbé Rohmer, curé de la paroisse, et aux 250 acteurs et musiciens qui lui prêtent leur artistique et dévoué concours.

EN PASSANT

UNE INSOLENCIE

Rien ne peut mieux souligner l'erreur commise par le gouvernement fédéral, alors que M. Meighen tenait les rênes, et que M. Robertson était son prophète dans le monde du travail, que la petite insolence que les journaux du nativité attribuent à M. Tom Moore.

Interviewé au sujet de l'attitude de l'honorable M. Taschereau, M. Tom Moore aurait déclaré : "Si quelque loi est introduite au détriment des unions internationales, les unions internationales auront leur mot à dire..."

Vraiment ! Le gouvernement lui-même va-t-il être obligé de passer sous les fourches caudines d'organisations étrangères avant de légiférer sur la politique ; et lui faudra-t-il consulter M. Gompers sur ses projets de loi ?

LES EXPLOITEURS

D'après un rapport officiel, les Etats-Unis, sont, après la Grande-Bretagne, le principal pays distributeur de stupéfiants.

Notre pays importe annuellement dix-sept fois plus d'opium que n'importe quelle autre nation civilisée du monde et une grande partie de cet opium est immédiatement exportée au Canada, au Mexique, au Japon et en Chine.

Nous importons chaque année 640,000 livres d'opium, ce qui en ferait une moyenne de 50 grains pour chaque personne vivant sur le sol américain. Aucun autre pays n'importe une valeur dépassant 3 grains par personne.

On affirme qu'une législation est à l'étude qui mettra fin à ce trafic.

UN CENTENAIRE

Parmi les nombreux anniversaires qu'a ramené ce hiver, il convient de citer le centième anniversaire de la naissance du duc d'Aumale.

N'eût-il pas été prince ni, plus tard, général, que l'histoire militaire et populaire de la France conserverait le nom de ce Joli officier dont un exploit audacieux avait de beaucoup la conquête de l'Algérie.

et manitoba pour nos chefs, nos défenseurs politiques, sachent bien que la lutte n'est pas finie, que nos adversaires sont acharnés à notre perte, et qu'ils ont le devoir de combattre pour les droits de la langue française et de la religion catholique.

J.-Albert FOISY

UN EVEQUE CATHOLIQUE DES RUSSES A PARIS

Le Saint Siège comme on le sait, se préoccupe beaucoup des Russes. La preuve en est dans la nomination tout récente de Mgr Chaplaim comme auxiliaire de l'archevêque de Paris. La *Revue apologetique* du 1er février commentait ainsi la nomination déjà annoncée :

Cette nouvelle est intéressante à bien des points de vue.

Disons d'abord que cette excellente mesure est due à l'initiative de Rome.

Une raison de charité à l'égard de milliers de malheureux en a été sans doute le premier mobile...

Quelle noble et quel intérêt que soit le domaine de la charité, le Pape, il faut le dire, voit plus haut et plus loin.

Le fait est que, par la nomination de l'organisation administrative inspirée par le Saint Synode avait placé le catholicisme russe dans une sorte d'effacement, et des barrières presque infranchissables le gardaient contre toute pénétration étrangère. Ces barrières sont tombées, l'influence du tsar et du Saint Synode n'est plus. On pourra donc, demain, espérer le pénétrer dans cet immense pays, et l'Eglise, qui a toujours si passionnément désiré l'unité de tous les enfants de Dieu, envisage avec joie cette perspective.

L'heure de cette nouvelle évangélisation va-t-elle sonner ? Dieu Dieu semble avoir suscité des précurseurs. Le comte Schouvaloff, Barnabite, mort au milieu du XIXe siècle, le prince Gagarine et le P. Pierling, tous deux Jésuites, venaient du schisme, et leur conversion ouvrait des brèches dans le rempart. Immédiatement avant la guerre, en divers milieux le problème s'est posé. Citons, pour exemple, M. l'abbé Portal et ses louables efforts pour l'union des Eglises, et le P. Herbigny, qui avec la *Vie de Solovietz*, ses multiples brochures sur les Russes convertis, ses nombreux articles de revue et ses relations avec les notabilités orthodoxes ou catholiques de la Russie, est sans aucun doute le promoteur le plus averti et le plus actif de cet intéressant mouvement.

Il est aisé de voir qu'un travail intime se fait déjà dans bien des esprits. Des familles nobles ou autres, appartenant à la Russie, mais dispersées dans toute l'Europe, affirment plus ouvertement et plus courageusement leur profession catholique. Elles ne redoutent plus les représailles du Saint Synode.

Un fait qui peut avoir sur les destinées de ce mouvement une influence réelle, la France et la Russie donnent asile à un grand nombre de Russes. Il est difficile de donner un chiffre exact. On n'est pas loin de la vérité en affirmant qu'à Paris et dans les banlieues il y a plus de 80,000. Ce chiffre est, d'ailleurs, en constante augmentation.

En outre, de nombreux Russes, des écrivains, des étudiants, des artistes, ont demandé asile à Paris. On peut dire que la capitale de la France possède en ce moment presque toute l'armature sociale de la Russie de demain.

Or, la plupart de ces exilés sont réduits à un état très précaire. Beaucoup sont sur les confins de la misère. Pour citer quelques exemples, une princesse russe qui, jadis, eut sur ses terres, près de Moscou, plus de 30,000 paysans, se voit à cette heure dans une modeste pension de famille, une hospitalité toute gratuite. Un aide de camp de l'empereur est actuellement gardien de nuit dans une bijouterie de Paris. Bien des étudiants russes, appartenant aux familles jadis fortunées, sont, pendant les heures de loisir que leur laissent les cours, ou chauffeurs d'automobiles, ou garçons de restaurant ! Et que d'autres situations plus misérables encore !

Il y a à quelques mois, un Comité de secours se fonda à Paris sous le titre : *Aide aux écoliers russes*. Mgr de Guébriant et M. l'abbé Chaplaim le dirigent. Il compte déjà un actif d'excellents services. Il a établi des vestiaires, des bureaux de placement des maisons de famille. Il a obtenu des autorités universitaires un régime spécial en faveur des étudiants russes, auxiliaires, d'ailleurs, il a pu donner des repas gratuits.

En repassant la dignité épiscopale au directeur de ce Comité, le Souverain Pontife, d'accord avec le gouvernement français, lui donne une sorte de consécration. Quand ces exilés auront donné l'âme à la culture et à la science, leur rang leur culture et aussi leurs malheurs permettront d'espérer, ne seront-ils pas les meilleurs propagateurs de notre esprit, de notre influence, de notre unité ? Et si, du même coup, l'Eglise catholique par cette œuvre de charité, s'ouvre plus largement les portes de l'Europe, Russie, nous verrons une fois de plus que, dans les plans de Dieu, les intérêts de l'Eglise et de la France sont toujours unis.

La France est de toujours unis.

qualité, ni les droits de belligérants à aucun des deux adversaires, et que, par conséquent, les prescriptions relatives à la saisie pour contrebande de guerre ne pouvaient pas être appliquées à un navire battant pavillon français.

De plus, le ministre a insisté sur le fait que le charbon transporté par le vapeur *Espoir* ne pouvait pas être considéré comme contrebande de guerre puisqu'il était destiné au rétablissement de l'activité économique dans la province de Cilicie et que son expédition avait été effectuée dans des conditions excluant tout caractère clandestin.

M. Cartalis, ministre des Affaires étrangères par intérim, a communiqué au représentant de la France que le Conseil des ministres a décidé de relâcher le vapeur *Espoir*, mais de confisquer comme contrebande de guerre le charbon qu'il renferme.

Le ministre grec s'est déclaré disposé à rechercher un règlement susceptible de donner satisfaction à la France.

CHEZ LES AUTRES

SALE JAUNISME

Des journaux anglais ont raconté l'autre jour, dans des dépêches de Londres et de Berlin, le prétendu scandale survenu dans le ménage du prince Eitel Friedrich, second fils de l'ancien kaiser Guillaume Hohenzollern. En plein apogée du 1er février commentait ainsi la nomination déjà annoncée :

Cette nouvelle est intéressante à bien des points de vue.

Disons d'abord que cette excellente mesure est due à l'initiative de Rome.

Une raison de charité à l'égard de milliers de malheureux en a été sans doute le premier mobile...

Quelle noble et quel intérêt que soit le domaine de la charité, le Pape, il faut le dire, voit plus haut et plus loin.

Le fait est que, par la nomination de l'organisation administrative inspirée par le Saint Synode avait placé le catholicisme russe dans une sorte d'effacement, et des barrières presque infranchissables le gardaient contre toute pénétration étrangère. Ces barrières sont tombées, l'influence du tsar et du Saint Synode n'est plus. On pourra donc, demain, espérer le pénétrer dans cet immense pays, et l'Eglise, qui a toujours si passionnément désiré l'unité de tous les enfants de Dieu, envisage avec joie cette perspective.

QUESTION SCOLAIRES

Le Droit

Un mouvement se fait parmi les contribuables des écoles publiques dans le but de forcer le conseil de ville à reconsidérer sa résolution du 6 février dernier, demandant à la législature l'autorisation de diviser les taxes dérivant des utilités publiques entre les écoles publiques et les écoles séparées. N'advenant aucune protestation contre une demande qui est juste, la législature d'Ontario aurait accédé, les contribuables des écoles séparées, privés d'une partie de leurs revenus, auraient été satisfaits, puisqu'ils auraient pu se servir de la somme plus ou moins grande, et leurs contribuables auraient eu la noble satisfaction de savoir que leurs écoles ne vivent plus de l'argent d'autrui. C'aurait été faire un grand pas vers la bonne entente, non pas celle qui s'étale dans des discours fins de banquette, mais celle qui repose sur une base plus solide, sur les actes.

Dans une lettre parue dans un journal anglais de samedi, un commissaire d'écoles publiques avait le droit de diriger leurs taxes scolaires ou ils veulent ; il reconnaît ce même droit, toujours avec la loi, pour les compagnies municipales, et les membres, maîtres de leurs actions, peuvent également disposer des taxes scolaires, payées par la compagnie pour le compte de la ville.

Mais lorsqu'il s'agit des taxes dérivées des utilités publiques, le commissaire n'admet plus le principe de la loi, à ses yeux, il n'est plus qu'un système de taxes dérivées des utilités publiques versé qui doit découler tout naturellement le montant de toutes les taxes scolaires dérivées des utilités publiques.

L'argument est simpliste : les utilités publiques d'Ottawa sont possédées par la communauté en général ; donc, les taxes doivent être versées aux écoles publiques.

Vous avouerez que ce n'est pas là un raisonnement. "Notons que les écoles séparées s'il partie du système scolaire provincial a même degré que les écoles dites publiques."

LE FRANÇAIS EN ORIENT

La Libre Parole

Il y a une question de protectorat catholique français en Orient. Elle s'est posée tout à fait inopinément à l'occasion de la mort du pape Benoît XV. Un service funéraire devait être célébré à Constantinople à la mémoire du Pontife.

Le haut-commissariat français revendiquait le droit de présence traditionnelle reconnu à notre pays. Les commissaires anglais et italiens le constataient en refusant de participer à la cérémonie.

L'incident a été démenti, mais toute la presse anglaise le souligne. Nous voyons soutenir cette thèse que la France a renoncé à son protectorat à San-Remo. La délégation britannique aurait ainsi la pré-emption que le mandat anglais en Palestine était inconciliable avec la protectorat français. M. Nitti aurait apporté à cette argumentation le concours épressé de l'Italie en invoquant un accord intervenu entre le cardinal Gasparri et M. Tittoni. M. Millerand, après avoir tenté de résister, aurait cédé, obtenant seulement qu'aucun protocole ne fit mention de la capitulation.

Les choses ne peuvent en rester là. L'opinion française a le droit de demander des explications à ceux qui avaient, en 1920, et à ceux qui ont maintenant la charge de ses intérêts. En attendant, deux observations s'imposent.

La première est qu'aucune décision prise en ce qui concerne l'O-

L'INFORMATION

Le lundi, 20 mars 1922

—Les funérailles de S. G. Mgr Chailoux, auxiliaire de M. le Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, et décédé vendredi dernier, auront lieu après-demain, mercredi, On y prévoit le concours de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, notamment LL. GG. Nos Seigneurs, Roy, archevêque-coadjuteur de Québec, Emard, évêque de Valleyfield, Bernard, évêque de S. Hyacinthe, Gauthier, Administrateur à Montréal, et Mgr Lebeau, délégué de l'archevêché d'Ottawa.

—Quelques changements de poste ont été récemment opérés, chez les RR. Pères Oblats de Marie Immaculée. Le R. P. Brouillette devient principal de l'école indienne de Lestock et le R. P. de Grandpré, de l'école indienne de Kenora. Le R. P. Ballargeon est nommé procureur au Collège de Gravelbourg, et le R. P. Boyer, missionnaire colonisateur.

—M. le baron de Cottrac, conseiller de l'ambassade française à Constantinople, est transféré au même poste à Washington, où il remplace le prince de Béarn, qui passe à Copenhague.

—Tout en consentant à relâcher le navire "Abbazia", la Grèce s'engage enfin, à l'égard de la France, à ne plus confisquer aucun navire français.

—La grève générale a été proclamée, dans tous les ports de mer de l'Italie, par un mouvement de solidarité en faveur des ouvriers du port de Naples, qui se sont mis en grève pour protester contre l'admission de non-unionistes aux travaux du port.

—Le roi d'Angleterre et son ministre des Affaires étrangères, lord Curzon, ont télégraphié leurs félicitations au nouveau roi d'Egypte, Ahmed Tuad Pasha. Celui-ci, en entrant dans son palais, a été l'objet de la part des étudiants, d'une manifestation au cours de laquelle il y aurait eu échange de coups de feu. La police en la troupe blessant trois manifestants.

LES MOUCHES A FEU

LES SCIENCES

Les savants sont en voie d'arracher aux lucioles (mouches à feu), leur secret de produire de la lumière. Si on y réussit la découverte en rendra la peine.

Voici comment on procède au cours des expériences poursuivies par le Dr E. Newton Harvey. Celui-ci, d'autres savants ont pu surprendre le mécanisme de la production de la lumière chez les bestioles ; il reste à analyser chimiquement la substance lumineuse active dans le corps de ces bestioles, de façon à ce que les mêmes éléments puissent être utilisés en grand nombre pour la production de la lumière.

Ce travail de laboratoire n'est pas facile, à cause des quantités toujours infimes que l'on peut soumettre à l'analyse. Cependant, on est parvenu à découvrir que la lumière mystérieuse est produite par un procédé d'oxydation qui n'a lieu qu'en présence de l'eau et de l'oxygène de l'air. On a pu aussi isoler deux substances chimiques distinctes, l'une, appelée "luciférine", est l'élément actif et le plus important ; quand l'animal veut produire de la lumière, c'est cet élément qui absorbe l'oxygène de l'air et le transforme en lumière.

Il est intéressant de savoir comment dans les laboratoires, on parvient à extraire ces deux éléments des organismes sans les bestioles. On fait d'abord sécher ces organismes en les saupoudrant ; puis en les traitant avec de l'eau, froide pour la luciférine et chaude pour les pyrophores de la mer, les deux substances sont facilement extraies et forment deux fluides d'apparence laiteuse. Si on mélange ces deux fluides dans une éprouvette de verre, le mélange devient lumineux ; cet effet lumineux cesse au bout d'un temps très court, quand la "luciférine" a, pour ainsi dire, absorbé tout l'oxygène qu'elle peut produire à la "luciférase". Mais, si on ajoute au mélange de la "luciférine", une nouvelle activité de la "luciférase", se manifeste.

Il est probable que, dans un jeu de nerfs, la bestiole que nous appelons la "mouche à feu" (anglisme de "firefly"), et il n'est à l'oxygène pour le rôle que l'on constate dans les expériences de laboratoire.

Et c'est ainsi qu'un très petit insecte produit de la lumière au moyen d'un mécanisme microscopique et avec une simplicité et une économie merveilleuses. Parviendrait-on à produire de la lumière artificielle, sur le même principe, celui qui a été découvert chez la mouche lucifère ? Dans ce cas, ce serait tout une révolution, car la lumière produite par la mouche représente un rendement de 100 pour cent, comparé à l'énergie dépensée pour la produire. Et voyez comme nous sommes loin de ce résultat actuel, dans les conditions actuelles de la lumière dont nous nous servons. La radiation solaire ne représente en lumière que 25 pour cent, ce qui pourrait être égal en lumière artificielle à celle produite par une lampe à arc de 5,000 chandelles, chauffée à une température de 3,000 degrés centigrades. La lumière d'une lampe à huile ne représente qu'un dixième de 1 pour cent d'énergie produite de l'huile qui brûle ; celle d'une lampe à gaz, 15 pour cent, et celle d'une ampoule électrique (tungstène) 10 pour cent.

On conçoit l'intérêt que prennent les savants aux recherches qui peuvent leur révéler les secrets des merveilleux mécanismes des lucioles.

—Le ministre canadien du Travail, M. Murdock, inflige un blâme au officier des Mineurs-Unis d'Amérique, qui a été nommé à la direction de la Glace Bay, N.-E., pour avoir encouragé les hommes à diminuer systématiquement la production en vue d'amener à condition les mineurs, la British Empire Steel Corporation.

—L'assemblée constituante pour la formation d'un nouveau gouvernement à Fiume est ajournée pour quelques jours, dans l'espérance que l'accord pourra renaitre entre les diverses factions en conflit.

—On annonce d'Ottawa, que la réserve d'or, comme garantie des billets du Dominion en circulation continue d'augmenter ; elle atteint présentement la proportion de 34 p. c. contre 31 en février et 28 seulement en janvier dernier.

—Une dépêche de Vienne affirme que les militaires de Bulgarie ont renversé à cabinet Stamboulis et établi une dictature.

"L'ACTION CATHOLIQUE"

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMER ET PUBLIER AU NO 103 RUE SAINTE-ANNE PAR "L'ACTION SOCIALE LIMITEE."

F.X. GARNEAU,

Président,

N.J. PROULX,

Gérant.

**Lévis
Bienville
Lauzon****FEU M. THEOTIME
LETOURNEAU**IL A ETE VICTIME D'UN ACCI-
DENT DE VOITUREM. Théotime Letourneau, un
citoyen bien connu de Lauzon, a été
victime, samedi après-midi, d'un
accident qui lui a coûté la vie.Il était en voiture et retournait
à sa résidence, lorsqu'il tournait
d'une route le cheval qu'il condui-
sait pris le mors aux dents et de-
vint incontrôlable. La voiture fut
renversée, et M. Letourneau projeté
violemment sur le sol. Des pas-
sants le trouvèrent sans connais-
sance à côté du chemin; il lui don-
nèrent quelques soins et le firent
transporter à sa résidence où le
Dr Belanger fut appelé en toute
hâte.M. Letourneau avait à la tête
une profonde blessure d'où le sang
coulait en abondance. Le médecin
constata une fracture du crâne.
Malgré tous les meilleurs soins
de sa famille et du médecin, M.
Letourneau n'a pu survivre à sa
blessure; il a succombé hier matin.
Il était âgé de 69 ans.Il laisse pour pleurer sa perte
son épouse, dame Adeline Samson,
et quatre enfants: MM. Almazor
et Rosario Letourneau et Madame
Benjamin Turgeon, de Lauzon, et
Madame Paul Bégin, de St-Malo,
de Québec.Nous offrons à la famille Letour-
neau si cruellement éprouvée, l'ex-
pression de nos cordiales sympa-
thies.**POUR LES PAUVRES**La semaine prochaine une quête
sera tout probablement faite à do-
micile pour procurer des fonds à la
conférence St-Vincent de Paul. Ces
familles qu'elle a secourues durant
l'hiver ont été beaucoup plus
nombreuses que durant les années
passées, elle n'a plus d'argent, et
les secours à donner doivent en-
core continuer jusqu'au printemps.
Il n'y a pas de doute que l'on
donnera généreusement comme de
coutume.**FUNERAILLES**Les funérailles de Armand Li-
zotte, une fillette de 7 ans, enfant
de M. Pierre Lizotte, ont eu lieu
hier après-midi. Après un libre
chant en l'église Notre-Dame, la
dépouille mortelle a été inhumée
au cimetière Mont-Marie.**MORT D'UN ANCIEN CITOYEN
DE LAUZON**Un ancien citoyen de Lauzon, M.
J. Pelletier, est décédé ces jours
derniers à Lewiston, Maine.**CONFERENCES POUR LES
SOURDS-MUETS**M. le chanoine E.-A. Deschamps,
aumônier des sourds-muets à Mon-
tréal, sera à St-Roch de Québec, di-
manche prochain le 26 courant. Il
donnera des instructions aux
sourds-muets et aux sourdes-muet-
tes, dans la chapelle de l'Ecole des
Frères, rue du Roi. La première
réunion aura lieu dans l'après-midi
à 2-30 heures et la dernière, le
soir à 7-30 h.**LES QUARANTE-HEURES**Ce matin à Lauzon a eu lieu
l'ouverture des Quarante-Heures.
Demain matin la messe sera cé-
lèbre à 8-30 heures, et mercredi,
la messe de clôture aura lieu à 9
heures.**RETRAITE A LAUZON**Dimanche prochain, à Lauzon
s'ouvrira la retraite annuelle des
dames et demoiselles.**CETTE NOUVELLE ECOLE A
BIENVILLE**Une déléguée de contribuables
de Bienville aura une entrevue cet
après-midi avec le surintendant de
l'Instruction publique, l'hon. M. De-
lago, au sujet de l'Académie pour
garçons, que la Commission scolaire
se propose de construire.La Commission a déjà dépensé
\$1,200 pour les plans de cet édifice
dont la construction est estimée de
\$40,000 à \$50,000.Or, maints contribuables vou-
draient un édifice moins dispen-
dieux, de \$8,000 à \$10,000 environ.
Ils estiment que ce qu'il faut à
Bienville, c'est une école élémentaire,
un cours académique, un collège
pour les filles, un collège de Lauzon.
C'est ce que la déléguée va représen-
ter, avec maintes autres raisons, au Surin-
tendant de l'Instruction publique.Ce n'est pas à coups de
poings que se démontre la
valeur d'un homme — j'en
appelle à Fénelon, Pascal,
Vauvenargues, Maine de
Biran, Joubert — c'est à
coups d'idées.

P. CAUSSETTE

**Courriers
de la Ville****Saint-Cœur
de Marie****RETRAITE DES DAMES**La retraite des dames est com-
mencée depuis hier soir. Le prédi-
cateur est le Révérend Père curé.
Les exercices auront lieu tous les
soirs à 7-30 heures. La clôture
aura lieu dimanche à 3-30 heures.**RETRAITE DES FILLES**La retraite des filles commença
dimanche prochain à 7-30 heu-
res p. m. Elle sera prêchée par
M. l'abbé Vachon, du Séminaire de
Québec.**REPETITIONS**Il y aura répétitions mercredi et
vendredi soir, à 7-30 heures, pour
la chorale de Saint-Cœur de Marie,
dans la salle paroissiale.**Haute-Ville****LE DIMANCHE A LA BASILIQUE**La grand-messe à la Basilique
est chantée par M. l'abbé U. Turcot.
L'Instruction du jour a été
donnée par M. l'abbé Courchesne,
Principal de l'Ecole Normale de Ni-
cole.**DAMES DE LA STE-FAMILLE**Les Dames de la Ste-Famille au-
ront demain l'après-midi à 3-45 h.
leur réunion habituelle à l'endroit
ordinaire.**LA FETE DE ST-JOSEPH**Ce matin fête de St-Joseph il y a
eu une grand-messe à 7-15 h. à la
Basilique. Ce soir à 7-15 h. il y
aura prière du soir, sermon et sa-
lut du St-Sacrement.**EN L'HONNEUR DE ST-JOSEPH**Ce matin à 5-15 h. et à 6-15 h., de-
main à 7 h., mercredi à 7 h. et sa-
med à 7 h., sont dites des messes
en l'honneur de St-Joseph.**Saint-Jean-
Baptiste****AUX PRIERES**Miles Valde Fiset, décédé à
l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, le 12,
à l'âge de 34 ans.M. L. Philias Robitaille, décédé
le 14 à l'âge de 51 ans.M. Uldéric Carpentier, décédé à
Montréal, le 14, à l'âge de 45 ans.M. Frédéric Paradis, décédé aux
Etats-Unis à l'âge de 55 ans.M. Eugène Maroux, décédé ce
matin à l'âge de 73 ans et 6 mois.Il était le père de M. Adélaïde
et Agnès Maroux, de cette paroisse.
Il était aussi l'oncle de M. le cha-
noine Auguste Maroux, du collège
de Lévis.

Nos sympathies.

COLLECTELes membres des conférences St-
Vincent de Paul ont fait hier, une
collecte dans la paroisse pour les
pauvres; comme toujours, ils ont
été bien accueillis.**ST-JOSEPH**Ce matin, les élèves de l'Acadé-
mie St-Joseph, ont célébré la fête
nationale de M. le curé Laberge.
Une messe solennelle fut dite à 7
heures. La chorale des élèves ré-
pondit pendant cette messe, plusieurs
beaux morceaux de chant.**LA NEUVAIN**Samedi commençait en notre pa-
roisse la neuvaine de St-Joseph,
pour les Dames et Demoiselles, pré-
chée par les RR. PP. Faure et Lor-
telle, O. M. I. Tous les jours il y
aura sermon à 9-30 h. a. m. et à
7-30 h. le soir.**N'OUBLIEZ PAS**La soirée qui sera donnée demain
et mercredi soir par l'Union musi-
cale de Québec à l'Académie St-
Joseph, au profit des œuvres pa-
roissiales.On interprétera l'opérette le
"Royal Dindon" et la pièce "Mon-
sieur l'Aumônier"; ce sera intéres-
sant.Toutes les institutions
imaginables reposent sur
une idée religieuse, ou ne
font que passer; elles sont
fortes et durables à mesure
qu'elles sont "divinisées."

DE MAISTRE

Saint-SauveurFETE PATRONALE DU R. P. J.-D.
FRANCOEURA l'occasion de la fête patronale
du R. P. Francoeur, supérieur et
curé de la paroisse de St-Sauveur,
une trop courte séance a été don-
née à son honneur, hier soir, à
l'Orphelinat, par les orphelins et
orphelines de cette institution.Le R. P. Francoeur, occupait un
fauteuil au premier rang et il était
accompagné des RR. PP. Dozols,
Pelletier, Bernache, Jacob, O. M. I.
Un grand nombre de dames et mes-
sieurs, bienfaiteurs et bienfaitrices
de l'Orphelinat, étaient aussi pré-
sents.Nous avons dit en commençant
que cette séance fut trop courte car
l'auditoire aurait aimé voir plus
longtemps, sur la scène, les orphelins
et les orphelines redire leur re-
connaissance et offrir leurs remer-
ciements, dans des chants et des
dialogues, aux RR. PP. Oulats et à
tous leurs autres bienfaiteurs. Il y
eut aussi présentation de fleurs na-
turales au R. P. Francoeur, par les
orphelins et par une Dame de
l'Orphelinat au nom des vieillards.En réponse à ce témoignage de
reconnaissance aux RR. PP. Oulats
et en particulier à ceux qui sont au-
tuellement à St-Sauveur, le R. P.
Francoeur fit un joli discours. Il
remercia les Soeurs de l'Orphelinat,
qui avaient si bien préparé cette
fête, les dames et messieurs qui ont
travaillé au magnifique succès de
la dernière Vente de Charité, en fa-
veur de l'Orphelinat qui a rapporté
la somme de \$6,800, ou en toutes
autres circonstances, et en termi-
nant il répondit au vœu formulé
par les orphelins en leur accordant
un grand congé.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.**A L'OEUVRE DE JEUNESSE**Une jolie Soirée de Famille, en
l'honneur des bienfaiteurs de l'œu-
vre de Jeunesse, a aussi eu lieu
hier soir, à la salle St-Joseph, et le
magnifique programme suivant fut
exécuté:Duo de piano: "Liste".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.Solo de violon: "Aïr varié".
Ch. DamiaOp. 89, No 3
Mlle Olivelette Lapointe, acc. au
piano par M. Emilie Lapointe.Discours: par le R. P. Chénop, di-
recteur de l'œuvre, et par M.
le notaire G. M. Giroux.Le R. P. Directeur donna aus-
si la liste des officiers des Cadets
des Chasseurs de St-Joseph.Henri Ravina
Mme Art. Gosselin et Mlle Germ.
Gosselin.**St-Roch**

LA JOURNEE PAROISSIALE

La grand-messe d'hier a été chan-
tée par M. l'abbé Maréchal. Au pro-
gramme, M. le curé a donné quelques
conseils pratiques au sujet de la
confession. Les demoiselles Eas-
tants de Marie ont eu leur réunion
à trois heures. Durant la réunion
du Tiers-Ordre, à quatre heures, on
a fait les exercices de la neuvaine
à St-Joseph. Les vœux ont été
chantés le soir, à sept heures.**S. JOSEPH**Les exercices de la neuvaine à
St-Joseph se terminent aujourd'hui.
Les communions ont été particu-
lièrement nombreuses ce matin. A
huit heures, il y a eu grand-messe
solennelle. Ce soir, il y aura prière
et sermon.**CHEZ LES CONGREGANISTES**M. Alphonse Gagnon, de la rue
du Pont, a été élu deuxième assis-
tant de la Congrégation des hom-
mes à l'office d'hier matin. Il y a
auss été réception de plusieurs con-
gréganistes. M. le curé a fait un
chaleureux appel aux congréganistes
d'être bien fidèles à venir réci-
ter l'office, et les a engagés à se
faire prosélytes auprès de leurs
amis et de leurs connaissances, qui
pourraient faire partie de la Con-
grégation. Dans une paroisse com-
mune, il y a toujours un grand
spectacle, ce serait, chaque diman-
che matin, de voir réci-ter l'office
par une pareille masse d'hommes!
Et quelles grâces cela attirerait sur
la paroisse!Il y a maintenant vingt ans que
la Congrégation de St-Roch est
fondée, elle existait bien long-
temps avant cela, lorsque Jacques-
Cartier faisait partie de la paroisse.
— Il y aura à cette occasion, dans
les cours du mois de mai, des fêtes
qui promettent.Vendredi prochain, à huit heures
du soir, aura lieu une réunion du
petit Conseil de la Congrégation.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.Ce matin, le R. P. Francoeur est
allé célébrer la sainte messe, dans
la chapelle de l'Orphelinat et a pris
le déjeuner à cette institution.Pour cette fête, la salle avait été
très bien décorée et garnie d'in-
scriptions appropriées à la circon-
stance.

SPORTS

DELAMARRE AUX TROIS-RIVIERES

LE SAMPSON CANADIEN EN VISITE CHEZ LE CHEF DE POLICE VACHON, UN AUTRE HOMME FORT DE LA RACE

Nous avons annoncé, au début de la semaine dernière que Victor Delamarre, le roi de l'haltère, avait été invité à se rendre aux Trois-Rivières. Il y est allé et son plus grand succès fut d'avoir été reçu par deux hommes à l'esprit véritablement sportif MM. Bédard et Vachon.

Nos lecteurs ont sans doute entendu parler à plusieurs reprises du chef de police des Trois-Rivières, M. Vachon. Les tours de forces accomplis par ce dernier ont attiré les applaudissements et les félicitations de tous les auditeurs qui ont eu l'avantage d'assister à ses représentations.

C'est M. Vachon qui a reçu M. Delamarre et son compagnon M. H. Paquet, de l'Auditorium. Disons en passant que M. Delamarre ne cesse de faire des louanges de M. Paquet dont il se plaît à redire les bontés à son égard et les nombreux et constants services que M. Paquet lui rend tous les jours.

MM. Vachon et Delamarre ont été heureux de se rencontrer et celui-ci, pour qualifier le chef de police des Trois-Rivières, nous dit simplement qu'il "avait aussi gentiment que moi et fort". Oui, M. Vachon est un homme fort. Delamarre l'a vu à l'œuvre précédemment et il fut charmé des tours de M. Vachon. Il le dit à qui veut l'entendre. Vachon est un homme très fort.

AU LAC BOUCHETTE
Victor Delamarre et M. H. Paquet partiront demain pour se rendre au Lac Bouchette. Delamarre va voir sa famille. Il se rendra à Chicoutimi où il fera une visite à son oncle M. Jabbé Delamarre.

A NEW-YORK
Au retour de son voyage du Lac St-Jean, Victor Delamarre partira avec M. Paquet pour les Etats-Unis. Ils se rendent à New-York où on veut engager l'homme fort dans une tournée cinématographique où les services d'un Sampson peuvent être très utiles et nécessaires.

LE CASTOR



M. ARTHUR CLERMONT, Président du Club le "CASTOR".

LA LIGUE DE L'EST

Montréal, 20. — La ligue de baseball de l'Est du Canada, — la Eastern Canada Baseball League est formée. Québec est représenté par l'Udall Rose Trois-Rivières, Ottawa et Montréal par I. H. Poulos. Les officiers suivants ont été élus: W. R. Dawson, président; J. P. Page, vice-président; M. Innis, secrétaire; et Bernard, trésorier. Le bureau de direction est composé de l'Udall Rose, W. Innis, W. R. Dawson et H. Poulos.

L'ouverture de la saison aura lieu le 10 mai. La ligue jouera cent vingt-cinq parties. Une assemblée spéciale sera tenue le 2 avril, à l'hôtel Windsor, à Montréal. Le programme de la saison sera publié à cette réunion.

Udall Rose, qui représente Québec dans le nouveau circuit, sera dans la Vieille Capitale d'ici quelques jours, afin de rencontrer les sportsmen intéressés dans la ligue de l'Est.



JOSEPH LAROCHE, Secrétaire du Club le "CASTOR".

LE BASE-BALL LOCAL

A sa dernière réunion notre Ligue de Base-Ball de la Cité a fait ses élections pour l'année courante. M. Bruneau, président de la ligue depuis plusieurs années a été remplacé par M. Roy Halpin. M. Bruneau a décliné les honneurs d'un nouveau terme disant que ses nombreuses occupations ne lui permettaient pas de se dévouer pour le succès de la ligue.

MM. J.-Emile Dion, du bureau d'enregistrement, a été élu vice-président, à la place de M. M. Walsh, du St-Patrick; M. Roméo Lapine a été élu secrétaire.

Les officiers-honoraire ont été élus comme suit: Patrons: MM. C.-E. Power, M. P. et Geo. Parent, M. P., vice-patron; M. Henri Fontaine, président-honoraire; M. J.-B. Bruneau, vice-présidents; MM. Maurice Carrier, Lévis, J. McManamy et J. Gagnier, Québec.

Les clubs St-Patrick, Bell Téléphone et Napoléon étaient représentés. Une nouvelle assemblée sera tenue mercredi soir.



ALBERT DROLE, Trésorier du Club le "CASTOR".

POUR LA COUPE DAVIES

New-York, 20. — Le comité exécutif de l'association du lawn tennis des Etats-Unis a envoyé, vendredi, des télégrammes à tous les "challengers" de la coupe Davis leur offrant de jouer les premiers "rounds" de la série 1922 sur les "courts" d'Europe. Dwight W. Davis, le donateur du trophée, est anxieux de voir les équipes de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Espagne jouer chez elles.

SONS CONTRE ST VALLIER

Il est maintenant décidé que le "Sons of Ireland" et le "St-Vallier", le premier champion de la Province et l'autre champion de la Ligue Nationale, se rencontreront mercredi soir pour le championnat de la ville au hockey.

L'emblème de ce championnat est la coupe du C. P. R.

DISTRIBUTION DE PRIX

Le Comité des sports du Château-Frontenac nous informe que la distribution des prix aux vainqueurs des différents concours sportifs tenus à Québec durant la saison des Sports d'hiver 1921-1922 aura lieu au Château-Frontenac à 9.00 heures p. m. mercredi le 22 mars et tous les membres des clubs de raquette, ski et hockey sont cordialement invités à y assister.

Il n'y a pas de plus grande charité que d'assurer la nourriture intellectuelle sociale et religieuse à une population catholique.



RODOLPHE ALLAIRE, Gérant du Club le "CASTOR".

VICTOIRE INUTILE DES MONTAGNARDS

Toronto, 20. — Les Montagnards d'Ottawa ont défait les Granites samedi soir par un résultat de 5 à 1. C'était la deuxième joute pour la coupe Allan.

Les Granites tombèrent tout surpris de l'assaut de l'adversaire et encore plus surpris en voyant son jeu.

C'est ainsi que Collet dans les buts de Toronto fut surpris en défaut deux fois par les Montagnards. Les Granites marquèrent un seul point et ce fut dans la première période.

Dans la deuxième période le jeu commença par 4 à 1. Chouinard marqua un cinquième point dans cette période et ce furent des montées sans succès de part et d'autre.

Cette victoire des Montagnards n'a pas d'utilité pour eux et ils se trouvent éliminés dans les concours pour la coupe Allan, par le fait qu'ils ont perdu la première partie par un résultat de 7 à 2. Le résultat final est donc de 8 à 7 pour le champion de l'Ontario.

LA COMMISSION ATHLETIQUE

New-York, 20. — Le rapport financier de la commission athlétique de l'Etat de New-York pour l'année 1921, accuse un surplus de \$200,000. Les recettes ont été de \$254,173.45, divisées comme suit: taxe de 5% payée par les clubs: \$191,875.09; licences: \$57,774.66; "reteneurs": \$4,522.70. Les dépenses se sont élevées à \$54,085.33, dont \$33,416.12 pour le personnel.

Le Film dans les Rocheuses



Guide montagnard. Un figurant original dans un film.

Le lac Agnès. Un coin charmant pour une scène d'amour.

Photographiant un glacier des Rocheuses.

Les grands producteurs de films cinématographiques commencent à réaliser les avantages multiples qu'offrent les merveilleuses montagnes Rocheuses de l'Ouest canadien, pour la préparation de leurs pellicules, surtout en ce qui concerne le côté pittoresque, le décor naturel pour certaines scènes de leurs scénarios. Il est vrai que plusieurs firmes américaines ont déjà envoyé des représentants dans ces régions grandioses de pics altiers, de glaciers et de verdoyantes vallées coupées ici là de jolis lacs et de ruisseaux tortueux, afin d'en faire "tourner" les plus beaux paysages, et nous les montrons ensuite en vues de voyages; mais jusqu'ici, les possibilités des Rocheuses canadiennes pour la production de films à intrigue, avec scénarios et personnages, ont été pratiquement ignorées. Pourtant, combien plus imposantes que partout

ailleurs sur ce continent, sont les panoramas qui se déroulent de la frontière de l'Alberta à la côte de l'Océan Pacifique. Six cents milles de spectacles d'une sublime beauté, qui à eux seuls vaudraient d'être admirés sur l'écran, au même titre que les diverses péripéties de l'intrigue à laquelle ils serviraient de décors. Il n'est pas étonnant que l'un s'engage aujourd'hui dans le monde du cinéma, à exploiter ce que la Nature a étalé avec tant de prodigalité dans cette partie de notre pays.

Quelle profusion de jolis endroits dans ces montagnes, où pourrait se dérouler une scène d'amour, par exemple. Est-ce qu'une telle scène ne serait pas doublement charmante, dans la splendeur du lac Louise, avec son entourage de hautes pics et de neiges éternelles? Ou bien encore à Banff, dans l'ombre du majestueux

mont Rundle? Que dire des superbes effets que l'on pourrait obtenir au lac Moraine; au pied d'un pic comme le mont Assiniboine, ou dans la magnifique vallée de l'Illecillewaet, près de Glacier.

Pour les acteurs qui mesurent le succès par l'émotion qu'ils parviennent à faire ressentir aux spectateurs des salles de cinéma, soit par des sauts périlleux, des ascensions hardies ou de folles chevauchées sur le bord d'insolubles précipices, la Colombie-Anglaise est le pays par excellence pour leurs exploits. Les romans d'aventures, d'exploration, les histoires de grandes chasses, ont leur décors tout prêts au sein des chaînes rocheuses qui courent cet immense territoire de l'Ouest.

Il ne faudra donc pas être surpris si les films "tournés" dans ces montagnes sont à l'avenir de plus en plus nombreux sur l'écran.



LES NOUVEAUX MANTEAUX DE PRINTEMPS

Les manteaux de printemps visent au genre sport, ça ce voit sous tous les angles, partout où on rencontre des dames fashionables. Certaines choses forment parties intégrales des styles en vogue. Les tissus tendent toutes à donner la plus grande somme de confort, et parés d'une écharpe finie avec frange, etc, ces manteaux atteignent le point culminant de la distinction. Parcourez la liste ci-après et jugez.

Notre étalage de manteaux, qui attend votre inspection, est en harmonie parfaite avec la saison nouvelle.

Ils ont été choisis avec un soin méticuleux et ils auront pour effet, nous en avons la certitude de faire les délices de notre clientèle. Venez les voir.

Manteaux de drap velours, dans toutes les teintes les plus nouvelles, agrémentés de piqûres, boutons et floss. \$12.49

Manteaux en cheviot bleu marine, gris et beige, très joli style garnis de petits plis piqués, piqûres et boutons. Très belle valeur \$15.00

Manteaux en drap velours, genre sport, dans les teintes à la mode, garnis de petits plis piqués et boutons. Très chic. Prix \$17.50

Manteaux en tissu poile, les teintes les plus jolies, manches raglan, avec couture double, collet \$21.50, ET \$24.00

Manteaux en drap velours et drap covert, manches larges, agrémentés de piqûres de sole bleue, \$22.00 ET \$24.50

Manteaux en drap velours bleu copenhague, beige et taupe, courts, agrémentés de jolis motifs en floss de sole \$24.50

noire et boutons fantaisie Prix \$24.50

Costumes en serge de laine bleu marine et noire doublure en soiesette, garnis de floss et collet châle. Valeur \$17.50

Costumes en tricotine de laine bleu marine et noire, 8 rangées de galon militaire noir sur le bas du manteau et petits boutons, doublés en soiesette de couleur fantaisie, confection parfaite. Extra spécial \$22.50

Costumes en tricotine de laine bleu marine et noire, style nouveau manches larges, jolis doublure fantaisie garnis avec galon militaire noir. Valeur extra \$33.00

Costumes en tricotine bleu marine, et beige, style nouveau, agrémentés de jolis motifs en floss de sole noire et henna, pochesur le biais. Prix \$34.50

Costumes en homespun gris, bleu et beige nuancé, garnis de piqûres et boutons couverts, collet châle. Très chic \$24.50

Costumes en tricotine bleu marine, noire et chameau, manteau ouvert sur les côtés, garnis de piqûres de sole de même teinte et petites languettes dans le dos; haute nouveauté. Prix \$39.75

OFFRE SPECIALE Dans les papiers tenture



Une fois la question de vêtements réglée pour vous, viendra celle de l'enjolivement de votre maison, en y ajoutant de nouvelles draperies, de nouveaux papiers tenture, etc. Avec cela en vue nous avons marqué à prix spéciaux certaines lignes de jolis papiers afin d'en assurer un prompt écoulement.

Quelques patrons de papier, qui peuvent se laver ou se vernir. Se vendant régulièrement 40c le rouleau simple. Ils seront en vente Mardi entre 3 et 4 heures P. M. seulement, au prix très spécial, le rouleau simple 12c PAS RETOURNABLES

AMPOULES ELECTRIQUES

4000 ampoules électriques, marque Tungsten, 15, 25, 40 et 60 watts. Prix très spécial, la pièce 25c

100 pots à lait, capacité une pinte. Spécial 35c

150 pots à lait, capacité une chopine. Spécial 30c

Tasses à café, sans soucoupes. Spécial, la pièce 15c ET 25c

TEL. 6900

LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITEE

TEL. 6900

REPOSES PEREMPTOIRES

A quelques objections de nos frères protestants, au sujet de la Bible et de la tradition contre les indulgences, la messe et l'abstinence, la présence réelle, la langue latine, le célibat des prêtres, le purgatoire, l'Immaculée Conception, etc, par J.-M. Doré. L'unité, 15 sous; la douzaine, \$1.50 franco.

En vente au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec, casier 126.

CONSEILS AUX JEUNES MERES

Pour lire en attendant Bébé par le Docteur Donna-dieu: 21ème édition canadienne. Prix, l'unité, 50 sous, par la poste, 55; la douzaine, \$5.00, par la poste \$5.35; le cent, \$40.00; relié, l'unité, 75 sous; au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec, casier 126. — Un livre qui instruit les mères et sauve la vie aux petits enfants.

MILLE CHEMINS DE LA CROIX

Vendus en quelques semaines. Très appréciés des enfants: Les 14 stations du défilant et dans une pochette. Prix: 15 sous l'unité; la douzaine: \$1.60, le cent: \$11.00, franco.

PLUS QU'ELLE MEME.

Par Bérard et Foisy. Un roman canadien à la fois pratique et touchant. Prix 30 sous franco, au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

NOUVEAUTE

Petite histoire de ma religion, Ancien testament, Nouveau Testament, Histoire de l'Eglise par l'abbé P. Fournier. Un petit chef-d'œuvre, très vanté par l'Ami du Clergé. 144 pages. Prix, 25 sous l'unité, par la poste, 27; la douzaine, \$2.50, par la poste \$2.70. Au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec, casier 126.

PROVISIONS
ET VIANDES

PRIX DU MARCHÉ

BEUF ET COTE, Marg.
Provisions en gros.
Beuf : 20 rue St-Pierre, Québec.
Beuf : 40-51, Saint-Amand, Québec.
Mouton : 21-22, Marché Finlay.
Tél. 900-901.

Cotations pour la semaine du 20 au 27 mars.
Beurre de beurrier "Cha-
teau"
Beurre de beurrier, No 2 0.36
Beurre de laiterie, choix 0.32

FROMAGE

Fromage Petit 0.20
Fromage Gros 0.20
Fromage Oka 0.40
Fromage McLaren 0.30
Fromage "Kraft" 0.30
Fromage "Kraft" Swiss 0.42
Fromage "Kraft" Pi-
ment 0.30
Fromage McLaren Canada
Small 0.95 dos.
Fromage McLaren Medium 1.50 dos.
Fromage McLaren Jarre In-
dividuelle 1.50 dos.
Fromage McLaren Jarre 2.90 dos.
Fromage McLaren Jarre
Voyage 5.50 dos.
Fromage McLaren Jarre
Grande 11.00 dos.

OEUFS

Oufs strictement frais 0.32

SAINDOUX

Saindoux pur sceaux 20 lbs. 3.60
Saindoux pur canistres 20
lbs 3.50
Saindoux pur canistres 10
lbs 0.20
Saindoux pur canistres 5
lbs 0.20
Saindoux pur, en pains 1 lb. 0.21
Saindoux composé, sceaux 20
lbs 3.20
Saindoux composé pain 1 lb. 0.16

VIANDES FRAICHES

Lard "Igor" 0.18
Lard "Igor" 16 à 17
Le grand le marché est très for-
te, le beurre est à la baisse.

LES PRODUITS
DE LA FERME

(Coopérative Centrale des Agriculteurs
de Québec—50-54 Place
Marché Champlain—Tél. 6011.)

SECURE

Pâtisseries en pain de 1 lb. 0.40
Pâtisseries solides 0.39 1/2
No 1, en pain de 1 lb. 0.38
No 1, solide 0.37 1/2
No 1 lb. 0.37
No 1 lb. 0.36

FROMAGE

Beuf, blanc ou coloré
Dans des boîtes spéciales
contenant 4 fromages d'œu-
res 25 lbs chacune 0.20
Contenant 2 fromages d'œu-
res 25 lbs chacune 0.20
Contenant 1 fromage d'œu-
res 25 lbs chacune 0.21
Contenant 12 petits froma-
ges d'œuvres 25 lbs chacun 0.12
Fromage Kraft MacLaren
past, et coloré, boîtes de
5 lbs. 0.20
Fromage coloré, fort, dans
des boîtes contenant 4
fromages, environ 25 lbs
chacun 0.20

SAINDOUX PUR

En sauc de 20 lbs 2.65
En chaudières de 20 lbs 3.65
En chaudières de 3 à 5 lbs. 0.19

LAIN

Wool, blanc, paquets de
8, 10, 15, 20 et 25 lbs. 0.60
Blanche lavée No 1, qua-
rité de 50 lbs et plus 0.40
Blanche lavée No 2, qua-
rité de 50 lbs et plus 0.35
Blanche non lavée, quantité
de 50 lbs et plus 0.37
SUCRE ET SIROP D'ERABLE PUR
En pains d'une lb., boîtes
d'environ 100 lbs. 0.16
Sucre brun en pain de 8 à
boîtes de 50 lbs et plus 0.10
Sucre, en chaudière, de 30 lbs 0.15
Pain de 1 lb, boîte de 50 lbs 0.19

MIEL

Blanc, en chaudière, de 30 lbs 0.18
Blanc, en chaudière, de 30 lbs 0.18
Blanc, en chaudière, de 30 lbs 0.18
FELVRES BLANCHES No 1
En poches de 120 lbs 0.07
POIS A SOUFRE HEN GUINETS
En poches de 120 lbs 0.06 1/2
LARD SALE DE CHOLEX
Chaudron, en barils de 200
lbs. 0.21
Canadiens, en barils de 100
lbs. 0.21
Américains, en barils de 200
lbs. 0.17
Américains, en barils de 100
lbs. 0.18

OEUFS

Oufs canadiens, strictement
frais 0.33
Oufs américains, frais 0.30

PATATES

En poches de 80 lbs 1.15

TABAC

En feuilles :
Quinté No 1, en paquets de
25 lbs. 0.40
Grand Havana No 1, en pa-
quets de 25 lbs. 0.20
Grand Havana No 2, en pa-
quets de 25 lbs. 0.16
Tabac Rouge, No 1 0.20
Connecticut, No 1 0.20
Brésil, No 1 0.20
Beaver Brand 0.20
Rouge quercet 0.20
A ces prix, il faut ajouter 1 1/2 %
de taxe pour la taxe, le tabac et le
tard sale.

Marché stationnaire en général.

LE DRAINAGE
A L'ETRANGER

Reprise

Déjà l'industrie des pâtes
et papiers a repris une
bonne part de son activité
normale.

Le fait est un sûr indice de
l'amélioration, qui n'est pro-
duite que par la baisse des con-
ditions économiques.

Moment propice au por-
tefeuille.

Les valeurs momentanée-
ment déprimées de nos pa-
peteries et pulperies les mieux
équipées offrent aujourd'hui
des perspectives de gain con-
sidérables.

Lire dans notre bulletin de
mars une analyse de la situa-
tion.

Demandez un exemplaire.

RENE T. LECLERC

BANQUIER
MONTREAL—106, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(ÉTABLISSMENT FONDÉ EN 1912)

BOURSE DE NEW-YORK

(Par Neville BELLEAU & Cie)

Valeur Cl. précéd

Atlantic Gulf 31
Am. International Corp. 43 3/4
American Bosch Magneto 46 3/8
American Sumatra Tobacco 34
Alcohol 47 3/8
Anaconda 52 3/4
Am. Car Foundry 154 1/4
Am. Locomotive 108 5/8
Atchafalpa 97 1/2
Allis-Chalmers 46 7/8
Baltimore & Ohio 38 1/8
Beet Sugar 43 5/8
Bethlehem Steel 64 7/8
Baldwin Locomotive 107 1/4
Butte & Superior 136 1/4
C. P. R. 136 1/4
Cruzeiro Steel 55 3/4
Corn Products 105
California Petroleum 52 1/2
California Petroleum, priv. 61 1/2
Chesapeake & Ohio 38 1/2
Central Leather 30 1/8
Col. Fuel Iron 74 1/8
Chandler 17 1/2
Cuban Sugar 10 3/4
Erie 74 5/8
Great Northern, priv. 35 1/4
Great Northern Ore. 60 1/2
General Asphalt 10 1/8
General Motors 41 3/4
Houston Oil 94 3/4
Inspiration Oil 94 3/4
International Harvester 94 3/4
International Paper 25 5/8
Kennecott 18 7/8
Keybank 48 3/4
Lackawanna Steel 58 5/8
Laclede Valley 71 1/2
Marine, priv. 122 1/4
Mexican Petroleum 122 1/4
Missouri Pacific 21 3/4
Missouri Pac. priv. 54 5/8
Maxwell Motors 14 1/8
Middle States Oil 101 1/2
Nickel 77 5/8
Norfolk & Western 17 1/2
Northern Pacific 86 1/4
New Haven 15 1/4
New York Central 50 1/8
Nevada Copper 50 1/8
Pan American 37 1/4
Pennsylvania R.Y. 49 5/8
Pressed Steel Car 74 1/4
Pier Arrow 98 3/4
Pacific Oil 63 3/4
Reading 51 5/8
Republic Steel 53 1/2
Royal Dutch 42 3/4
Retail Stores 103
Reynolds 21 5/8
Sugar Refinery 53 5/8
Studebaker 86 1/4
Southern R.Y. 23 1/8
Southern Pacific 37 3/4
St. Paul 48 3/8
St. Paul, priv. 21 1/4
Stromberg Carburetor 44 1/2
St. Louis Missouri 53 1/4
Texaco Oil 134 1/2
Texas Pacific 95 3/4
Union Pacific 140 3/8
United Fruit 65
United Fruit 39 1/4
Union Bag 57 1/2
Vanadium 7 3/8
Westinghouse 88 1/8
Woolens 40 5/8
White Motor 52
Workington Pump

L'AVANTAGE DES OBLIGATIONS

D'autres allocations furent pro-
posées par le Notaire J. A. Foy de Rivière
du Loup, qui fit aimable façon, valoir
les avantages du placement tant pour le
client que pour le notaire, et ce dernier
se joignant à l'initiative de son collègue
et félicitant les membres de la mai-
son Versaille-Vidicre-Boula, Lée-
tous, lui aussi au placement des obli-
gations et considéra inadmissible de vou-
loir le bannir.

Entré dans nos moeurs, il répond d'ail-
leurs à un besoin économique. Les nota-
ires ne sont pas beaucoup d'autres per-
sonnes qui ont fait de ce mode de place-
ment et peuvent le guider; s'ils ne le
font pas, les prêteurs de la ville et de la cam-
pagne seront à la merci de gens sans scrup-
ules. C'est pourquoi, il importe au no-
taire de faire bénéficier sa clientèle de
ses connaissances techniques. Il a lui-
même grand avantage à faire affaires
avec une maison dont la réputation est
établie comme la maison Versaille-Vidicre-
Boula, qui a justement gagné
la confiance du public à ne placer que
des valeurs de premier choix.

Monsieur J. E. Frenette, Rivière du
Loup, abonda dans le même sens, disant
qu'il ne se pas traiter avec d'importants
qui mais seulement avec les représen-
tants d'une maison dont les preuves sont
faites, de bonne foi, de sérieux en affaires,
de prudence éprouvée et de patriotisme
éclairé.

M. l'avocat J. E. Grégoire, professeur
d'économie politique à l'Université Laval,
se joignit aussi à la maison de ses succès, et
se félicita de voir enfin une grande mai-
son canadienne-française soucieuse des
intérêts économiques canadiens-français
et offrant au commerce et à l'industrie,
au capital en même temps qu'au public
des valeurs industrielles canadiennes fran-
çaises sérieuses et éprouvées, avec des
garanties parfaites. Une telle maison é-
tait nécessaire depuis bien longtemps, et
elle est appelée à rendre, elle rend déjà,
à la race canadienne-française les plus
précieuses services.

COMMENT
J'AI TUE
MON ENFANT

Le fameux roman de Pier-
re l'Ermitte paru en feuilleton
dans "L'Action Catholique" 53
sous, broché, relié, \$1.10 fran-
co.

Au Secrétariat des Œuvres,
105, rue St-Anne, Québec.
Offrent le plus vaste assorti-
ment aux lecteurs catho-
liques qui s'en réconfortent,
mais aussi aux protestants.

Les deux brochures de la
"Catholic Truth Society"
sont en vente au Secrétariat
des Œuvres de l'A. S. C. 105,
rue St-Anne, Québec, (casier,
126), à 12 sous l'unité et
\$1.00 la douzaine, franco.

UNE CONVERSION
FAMEUSE

"La Conversion des Mor-
tes anglophones de Québec"; M.
l'abbé Lyrrille Gagnon, S. T. U.
professeur de Théologie dog-
matique à l'Université Laval,
Québec.

Double conférence mise en
brochure, par les soins de la
"Catholic Truth Society of Ca-
nada", 67 Bond Street, Toron-
to. En même temps que l'édi-
tion française, les éditeurs ont
fait de la brochure une édi-
tion anglaise.

Cette histoire de la conver-
sion en bloc de toute une
communauté de moines angli-
cans, ainsi que l'exposé très
clair des facteurs, intellectuels
et moraux, de cette conversion,

Les deux volumes de M. le
Chanoine Guimond sont en
vente au Secrétariat des Œu-
vres, 105, rue St-Anne, Qué-
bec, au prix de \$1.85 le volu-
me, franco.

"LE DROIT
FAMILIAL"

Les deux volumes de M. le
Chanoine Guimond sont en
vente au Secrétariat des Œu-
vres, 105, rue St-Anne, Qué-
bec, au prix de \$1.85 le volu-
me, franco.

LE MARCHÉ
DE MONTREAL

VOLLAILLES

Diadèmes, 50c la livre; Oies, 30c la livre;
Poulets du printemps, 35c la livre; Pou-
les fraîches tuées, 35c la livre; Poules
gélées, 30c la livre; Canards, 40c la livre;
Lapins, 20c la livre; Pigeons, 50c le couple;
Cochons d'Inde, \$2.50 le couple.

LEGUMES ET FRUITS

Potatoes, \$1 à \$1.10 le sac de 80 livres;
Oignons rouges, \$7 par 75 livres; Oignon
espagnol, \$10 la "crate" de 125 livres;
Ail italien, 20c à 25c la livre; Betteraves,
\$1.25 à \$1.50 la poche; Carottes, \$1.25
à \$1.50 la poche; Panais, \$1.25 à \$1.50
la poche; Navets de Sainte-Foye, Québec
\$1.25 à \$1.50 la poche.

VIANDES

Rôti de porc frais, la livre, 32c; Lard
gras, la livre, 22c; Lard salé, la livre,
25c; Bacon en tranches, la livre, 45c;
Sirolo roast, 45c. P.H. Steak, 35c à 40c;
Côtelettes de veau de lait, la livre, 35c;
Mouton, quartier derrière, 20c la livre,
devant, 12c la livre; Fesse de veau, 28c;
Queue de bœuf, la livre, 15c; Bœuf salé,
poitrine, la livre, 15c; Croupes, 10c; Ron-
dins de bœuf, 28c; Rognons de bœuf, la
livre, 35c; Filet de bœuf, la livre, 70c;
Rognons d'agneau, \$1.20 la douzaine;
Cervelles de veau, 15c chacune; Cervel-
les d'agneau, 5c chacune; Langues sa-
lées, la livre, 33c; Amourettes, 39c la
livre; Filet de porc, la livre, 60c; Têtes
de veaux, 18c la livre; Pattes de veaux,
15c la livre.

FROMAGE, MIEL ET SIRPO

Fromage fort, 30c la livre. Fromage
doux, 25c la livre; Miel blanc en gâteaux
20c à 25c la livre; Miel blanc coulé, 18c
la livre; Miel brun coulé, 15c la livre;
Sucre d'érable, 25c la livre; Sirop d'ér-
able nouveau, le gallon, \$2.25.

AUX ETATS-UNIS

New-York, 20.—Le marché local
du sucre brut s'est raffermi à 1-16
de cent à la hausse, mais la livraison
d'avril est inchangée, à 2-3-8
de cents, coût et fret, ce qui équi-
vaut à 3-9-8 pour les produits de
centrifuge. On a vendu 73,900
sacs de sucre de Cuba, livraison de
mars et d'avril. Le sucre brut fut
à 4 à 4 1/2 points à la hausse. Le
sucre raffiné est toujours au même
prix de 6-30.

LES GRAINS

Blé de printemps, No 1, 1.74 3/4.
Blé rouge, No 2, 1.42 1/4.
Maïs jaune, No 2, 76 1/2-1.
Avoine blanche, No 2, 46 1/8-1.
Farine, Minn., Patent, 8.75.

UNE CREME BIENFAI-
SANTE QUI GUERIT
LE CATARRHE

Tous les passages de la respi-
ration ouverte — le nez et la
gorge débarrassés.

Si vous avez les narines bou-
chées et la tête lourde à cause du
catarrhe ou d'un rhume, procurez-
vous chez n'importe quel pharma-
cien le baume D'Ely. Appliquez
un peu de cette crème pure, anti-
septique, destructrice de germes,
dans les narines, et laissez-la péné-
trer jusqu'au cerveau par tous
les passages de l'air, et les mem-
branes fragiles de la tête. Vous
en éprouverez un soulagement im-
médiate.

Comme il sent bon ! Vous
vous sentez la tête légère; les na-
rines libres; vous pouvez respirer
bien à l'aise; plus de nausées.
Les rhumes de cerveau et le ca-
tarrhe cèdent comme par enchan-
tement.

Ne restez pas ainsi la gorge em-
barassée; suffoqué et misérable.
La guérison est sûre et radicale.

Provincial Securities Ltd

J. H. BOISVERT, N. F.
Directeur-Gérant.
105 Côte de la Montagne,
Québec
Téléphone 6377.
ou à
A. S. BOISVERT,
201, rue St-Paul,
Téléphone 232 F. T. Rivière.

C'est le meilleur
médicament
dit-elle

"Je sentais la vie et l'éner-
gie me revenir à chaque
dose de Tanlac que je
prenais," déclare une
demoiselle de Montréal.

"Je ne saurais désirer me por-
ter mieux que je me porte main-
tenant et je suis tout simplement
ravie des merveilleux résultats que
m'a donnés le Tanlac," déclarait
récemment Melle Clémence Rou-
thier, 829 rue Hutchison, à Mont-
réal.

"Je ne puis penser sans frémir
aux souffrances que j'endurais pen-
dant trois ans. Rien de ce que je
mangeais ne me réussissait, mon
sommeil était intermittent et je
m'éveillais presque toujours avec
un affreux mal de tête.

"Je déclare cependant que je
ne me suis jamais mieux portée,
que je ne me suis jamais sentie
plus forte que maintenant. Je sen-
tais la vie et les forces me revenir
à chaque dose de Tanlac. Il me don-
na un superbe appétit, il me remit
parfaitement l'estomac en place
en sorte que je pouvais maintenant
manger de tout ce qui me plait
sans en ressentir par la suite le
moindre ennui. Selon moi le Tan-
lac est le plus merveilleux médica-
ment qui existe."

Le Tanlac est en vente chez
tous les principaux pharmaciens
de la ville.

Quartiers de devant de veau, la
lb. 9 c; jambas, la lb. 17c.

VIANDES

Epaules fraîches, moyennes de 6
lb. 17 c la lb.

Volailles de l'Ouest, petite taille,
27c la lb.

Bœuf salé, 4c la lb.

Bœuf salé, coupé du bœuf
moyen, flancs, 4c la lb.

Côtes minces, 6c la lb; poitr-
ins et côtelettes épaisses, 13c la lb.

Bacon, tranche, 20c la lb.

Bacon en longues, en entier, 19c
la lb.

Foie de bœuf, 9 c la lb.

Queue de bœuf, 7c la lb.

Celeri, "Golden", 13c le paquet.

Café de 31c, Hôtel Blend, 27c,
la lb, 2 lbs pour 51c.

POISSONS

Haddock, morue, merlan ou car-
pion, poissons entiers, 5c la lb.

Poisson tranché, morue ou merlan,
9c la lb, 3 lbs pour 25c; Haddock
tranché, 10c la lb; aperlans, con-
gelés, petite taille, 9c la lb, 3 lbs
pour 25c; haddock finnan, 9c la
lb.

Placements sur obligations

VILLE DE JONQUIERE
6-1931 100-0

TROIS-RIVIERES (Garanté).
6-1932 100-0

BAGOTVILLE.
6-1931 100-0

CANTON LASARRE
6-1920 100-0

SYNDICS DE LA PAROISSE
ST-COEUR DE MARIE.
6-1931 100-0

CITE DE FRASERVILLE.
5-1931 80.35 5%

CITE DE MONTREAL.
6-1923 100-0

CITE DE EDMONTON.
4 1/2-1930 88.00-0

CHANDLER
6-1940 100-0

LANDRIENNE SCOLAIRE.
6-1926 100-0

HOPITAL N-DAME.
6-1940 100-0

VILLE DE LASALLE
6-1925 100-0

SAGUENAY PULP
6 1/2-1931 100-0 6 1/2

Compagnie P. T. LEGARE,
Ldc.
7-1931 100-0 7

Nous échangerons, au prix
du marché, les bons de la Vic-
toire pour les obligations et
haut mentionnés.

Ces obligations seront paya-
bles en fonds américains.

Provincial Securities Ltd
J. H. BOISVERT, N. F.
Directeur-Gérant.
105 Côte de la Montagne,
Québec
Téléphone 6377.
ou à
A. S. BOISVERT,
201, rue St-Paul,
Téléphone 232 F. T. Rivière.

PIANOS A VENDRE

PIANO COTTAGE Marque LINDSAY
offre à \$25.00 COMPTANT. PIANO DA-
vantage \$30 par mois. Pour toute infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANOS CARRIES, colles, ronds, patios
sculptés, ayant été très bien régarés
d'un bon état à \$95, et l'autre à \$125.
Par mois, \$15. COMPTANT, balance \$5
par mois. Venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée, 201-203 rue St-
Jean, Québec.

PIANO NOUVEAU de grande va-
leur offert à conditions de paiement très
avantageuses. Pour toute autre infor-
mation, venez ou écrivez chez C.
W. LINDSAY, Limitée,

J. SAVARD

35, rue St-Jean.
Epiceries de haute qualité. C
erves alimentaires supérieurs
produits de serre chaude. Prod
vicolos, produits de la ferme.
Supériorité du système de v
u comptant, le bon client n'a
payer pour le mauvais payeur.
Au minimum du prix du m
ché, le maximum de service et
aleur.

Téléphones 5630-5631
A VENDRE

75.00 avec deux reproductions
endra pour \$35.00.
S'adresser à Arthur Brou...

85 rue Arville
Téléphone 5903.

MAISON D'ÉDUCATION

ANGLAIS ENSEIGNE
PAR LA PO

25 cta, la leçon

Toute dernière méthode. Ré
sultats surprenants en quelques
semaines. Je garantis par écrit,
lire, écrire et parler son an
glais, dans l'espace de 40
semaines.

Établie il y a douze ans.

MELLE BLANCHE FISHER
264, Ave. Lexington. Dépt
New-York.

le début bien modeste, va de
temps.

Jours se continue et va toujours
Amos, Pontiac.
St-Léonard, N. B.
Grand Falls, N. B.
St-Quentin, N. B.
Frampton, Dorchester.
St-Georges de Beauce.
Jonquière, Chikoutimi.
St-Evariste, Beauce.
St-Jean l'Evangéliste, Bonaventure.
St-Basile, Portneuf.
Lac-Frontière, Montmagny.
St-Jean, Iberville.
St-François, Montmagny.
Portneuf, Portneuf.
Collège de Lévis, Lévis.
Collège Bourgret, Vaudreuil.
Ecole d'Agriculture de St-Amand
de la Pocaërie, Kamouraska.
Collège St-Victor, Beauce.

St-Eugène de Grantham, Drummond.
Yamachiche, St-Maurice.

Trois-Rivières, St-Maurice.
 Beauceville, Beauce.
 Barratae, Pontiac.
 Ste-Genève de Batiscan.
 Jamplain.
 Blaisville, Témiscouata.
 N.-D. du Rosaire, Montmagny.
 Lewiston, Maine.
 Ste-Perpétue, Uxet.
 Edmonston, N. B.
 Ste-Claire, Dorchester.
 Lowell, Mass.
 St-Arsène, Témiscouata.
 Campbellton, N. B.

St-Pascal, Kamouraski.
St-Anselme, Dorchester.
St-Joseph, Beauce.

Beaumont, Bellechasse.
Villemontel, Pontiac.
St-Cœur de Marie, Québec.
St-Ambroise de la Jeune Lor-
 Québec.
Buckland, Bellechasse.

ter de ce que vous pouvez ob

ces paroles d'un homme célèbre de beau dans le monde, ne l'a

IV DE

LA DE GUE

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

AY'S

LIMITED

St-Jean,
0